Nouvelle alerte pour la Yamaska

Eau potable

Les camions-citernes sont de retour

par Alain RODIER

Nouvel épisode dans la triste histoire de "l'eau rouge" de la Yamaska, les camions-citernes servant à la distribution de l'eau potable ont fait leur réapparition à Saint-Hyacinthe depuis hier.

Malgré les tâtonnements du ministère de l'Environnement et malgré toutes les savantes études qui veulent que l'eau de la Yamaska soit toujours potable, le conseil municipal a décidé, au cours de sa séance de lundi dernier, de ressortir des "boules à mites" les fameux camions-citernes pour approvisionner ceux qui doutent des qualités de l'eau mousseuse et odorifiante de la Yamaska.

Dès mardi après-midi, un camion-citerne devait assurer la distribution du précieux liquide sur le terrain de l'usine de filtration située près de la Porte des Maires et tous les Maskoutains pourront donc refaire le "pèlerinage à la source" comme cela avait été le cas il y a trois ans.

Et d'ici quelques jours, on pourrait bien installer un autre point de distribution dans Saint-Hyacinthe comme le proposait le conseiller Pierre-Paul Beauregard qui a présenté la résolution à la séance de lundi dernier et qui a du même coup proposé de creuser des puits pour régler le problème.

Une fois de plus, les Maskoutains devront donc s'abreuver avec l'eau en provenance de la municipalité de Saint-Hilaire qui avait fourni l'eau potable lors de la dernière crise de l'eau rouge. L'entente devait être finalisée mardi entre les deux municipalités.

L'annonce de cette bonne nouvelle, lundi soir, a permis au maire Pierre-André Hamel de faire une mise au point sur la question controversée de l'eau qu'ingurgitent les citoyens de Saint-Hyacinthe.

Ce qui est certain, selon lui, c'est que la ville n'a pas ménagé ses efforts dans ce dossier. Pas très heureux des articles parus dans les journaux ces derniers temps, le maire a fait état des interventions de la ville pour régler le problème ou du moins pour en savoir plus long.

Coups de fils fréquents auprès des fonctionnaires du ministère de l'Environnement ou des autorités municipales de Farnham, collaboration du député et conseiller Fabien Cordeau qui est intervenu à l'Assemblée nationale, engagement par la ville d'une firme privée pour évaluer la qualité de l'eau de la Yamaska, tout y a passé.

Et il semble bien qu'on se retrouve immanquablement devant un mur "opaque" pour ce qui est de l'eau de la Yamaska que les citoyens de Farnham n'ont plus le droit de boire mais qui ne présenterait aucun danger pour les gens de Saint-Hyacinthe. Du moins, c'est ce qu'en disent les gens du ministère de l'Environnement.

La compagnie Forage National qui a été embauchée par la ville pour faire enquête en arrive aux mêmes conclusions. Dans le rapport des enquêteurs qui a été divulgué par le maire, on reconnaît que l'eau de la Yamaska est forte en charge *organique, qu'elle contient* du détergent, qu'elle dégage une légère odeur (incapable à

(suite à la page A-2)



Pour un peu d'eau...

Ils font la file pour remplir leurs récipients car l'eau de l'aqueduc ne leur semble pas acceptable. Pourvu que les vandales ne répètent pas leurs gestes désordonnés pour couper cette source d'approvisionnement.

● Pendant que le ministre cherche des pirates...

Selon le ministre, les pollueurs ne sont pas connus du ministère et pendant que celui-ci déridait l'Assemblée nationale en parlant de "pirates" et de "corsaires", rien n'était fait.

● La "dédramatisation" se poursuit en haut lieu

Un commentaire sur la situation et comment elle est soumise au jeu politique à tous les niveaux. (page A-7)

HEBDOS A WEEKLIES

127e ANNÉE
NO 47
MERCREDI
19 MARS 1980
6 CAHIERS
80 PAGES
40c

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

Histoire de la ville de SAINT-HYACINTHE
(page C-11)

SOMMAIRE

Annonces classées E-8 à E-16
La Pensée D-1 à D-5
Loisirs E-6 à E-7
Recettes E-2
Spectacles D-9 à D-10
Sports B-1 à B-10
Télévision C-10
Décès A-11

Marcel Ostiguy nommé secrétaire parlementaire à l'Agriculture

par Alain RODIER

La nouvelle qui avait fait son petit bonhomme de chemin durant la dernière campagne électorale est maintenant officielle: le député de Saint-Hyacinthe aux Communes, M. Marcel Ostiguy, vient d'hériter du poste de secrétaire parlementaire auprès du ministre de l'Agriculture.

La nouvelle a été rendue publique, jeudi dernier, par le premier ministre Pierre Trudeau qui a annoncé du même coup que le député fédéral de la circonscription de Verchères, M. Bernard Loiselle, exercerait les mêmes fonctions auprès du ministre des Affaires indiennes et du Nord.

La "promotion" de M. Ostiguy vient donc confirmer la vocation agro-alimentaire du comté de Saint-Hyacinthe ce qui constituait un des principaux thèmes de sa dernière campagne électorale.

D'ailleurs, tout au long de cette campagne, le député de Saint-Hyacinthe quand on le questionnait sur la possibilité qu'il hérite de cette fonction, répondait invariablement qu'on ne lui avait pas fait de promesse mais qu'il était un bon ami de M. Eugene Whelan, l'actuel ministre de l'Agriculture du Canada.

Le ministre André Ouellet avait presque confirmé la nouvelle, lors de son passage à Saint-Hyacinthe, en lançant que Marcel Ostiguy était appelé à jouer "un rôle encore plus important" sur la scène fédérale.

On n'a pu rejoindre M. Ostiguy, qui est présentement en vacances, pour connaître ses impressions concernant cette nomination mais déjà on peut prévoir qu'il s'attaquera aux dossiers de la raffinerie de sucre de Saint-Hilaire, du "dumping" du poulet ainsi qu'aux difficultés que connaissent présentement les producteurs de porcs de la région.

Le député de Saint-Hyacinthe jouira donc d'une position privilégiée pour faire avancer ces dossiers puisque le poste d'adjoint parlementaire consiste à assister le ministre responsable et à remplacer ce dernier lors de ses absences en Chambre.

De plus, MM. Ostiguy et Loiselle pourront bénéficier de l'allocation de $5,900 qui est accolée au poste de secrétaire parlementaire, ce qui portera leur salaire aux environs de $50,000 par année.

Il n'est jamais trop tard...



Attendue depuis belle lurette, la première vraie tempête de neige de la saison aura laissé une couche de près de 20 centimètres sur la région. Mais selon les anciens, il s'agit de la tempête "des sucres" ou des corneilles. Dans un cas comme dans l'autre, l'hiver tire à sa fin, non seulement parce que le printemps, c'est pour demain ou presque... mais aussi parce que clément ou non, il est temps de passer à la saison plus gaie du printemps.

À lire cette semaine

* Villa La Providence: d'importantes questions

Selon des informations syndicales, la sécurité et la santé des personnes âgées sont traitées à la légère, à la Villa La Providence. La direction de l'établissement réserve ses commentaires pour plus tard sur la question (page A-3)

* Technologie et facteur humain...



Voilà les deux pôles de productivité développés par M. Yves Mailhot devant le Club d'administration industrielle. L'inflation et la non-productivité, deux réalités qui menacent selon lui tout l'Occident. (page A-9)

* Une industrie de pointe



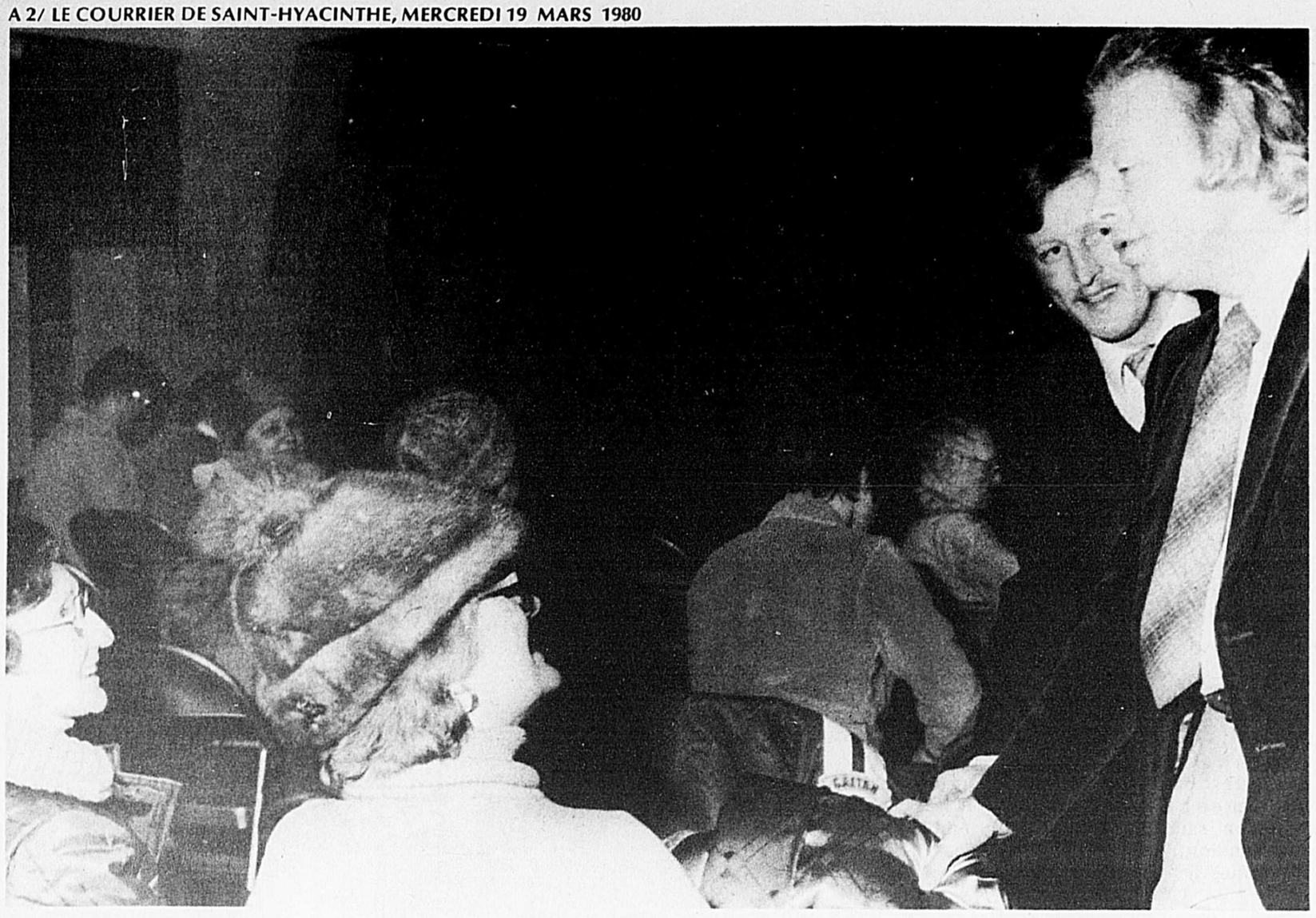
(page A-8)

* Le Radiothon du Club Richelieu

(page A-3)

* Nouvelles régionales:

(pages A-11, C-1 et C-2)



Pensions de vieillesse

Marois renouvelle ses promesses aux personnes âgées

par Alain RODIER

Le ministre d'état au Développement social, M. Pierre Marois a profité de son passage à Saint-Hyacinthe, samedi soir dernier, pour rassurer les personnes âgées, cette clientèle cible des "marchands de peur" du débat référendaire.

Conférencier invité au lancement de la campagne de financement de l'association péquiste locale, M. Marois a réitéré l'engagement formel qu'il avait pris, la semaine dernière, à l'Assemblée nationale, de non seulement maintenir les pensions de vieillesse et le supplément de revenu pour les personnes âgées mais également d'ouvrir la perspective d'un revenu minimum garanti, si le oui l'emporte au référendum.

Par la même occasion, il a fustigé violemment les "marchands de peur" qui utilisent cette arme en or que constituent les pensions de vieillesse pour amener les gens âgés à dire non au référendum.

"Je ne peux pas accepter que certains, dont M. Ryan, ravalent à un tel niveau de petitesse et de bassesse le débat actuel. C'est vrai que quand tu n'a plus rien à dire de valable, quand tu n'as rien à proposer à un peuple, il te reste la peur... Mais attention, il y a un point où tu ne peux manipuler impunément un peuple" a lancé le ministre.

Visiblement en forme, le ministre Marois y est allé d'un discours où il était souvent question de la fierté, de l'ingéniosité et des ressources considérables du peuple québécois, discours qui à peu de chose près était la copie conforme de celui qu'il a prononcé la semaine dernière, à l'Assemblée nationale.

Scandale

Préoccupé avant tout des questions sociales, M. Marois a préféré laisser à ses savants collègues les traditionnelles batailles de chiffres sur les vertus ou les défauts de la souveraineté-association pour se consacrer plutôt à la défense des personnes âgées et des "petits" pour lesquels il s'est toujours battu.

"Ça demeure un scandale qu'il n'y ait pas loin d'un Québécois sur cinq qui vit autour et en-dessous du seuil de la pauvreté" a-t-il lancé en faisant allusion à la supposée prospérité du Canada. "Et on se paie $6 milliards de dollars de paiements de transferts, à même nos impôts, éparpillés entre deux paliers de gouvernement".

Rappelant ensuite l'argument des fédéralistes qui insistent souvent sur le fait que le Québec reçoit beaucoup plus qu'il ne paie à Ottawa pour ce qui est de l'assurance-chômage, M. Marois s'enflamme; "Ce n'est pas l'assurance-chômage que nous voulons, c'est une perpective d'assurance-travail".

Il ne digère pas non plus les avancés du député d'Outremont, M. André Raynauld, qui disait récemment que $100. d'assurance-Chômage créaient autant de demande que $100. de revenus. "Qu'il aille dire cela aux chômeurs et aux assistés sociaux, pour voir ce qu'ils vont dire".

Pour Pierre Marois, de tels propos relèvent ni plus ni moins que du mépris et il avertir "ceux qui sèment encore l'humiliation, pourraient bien récolter la colère d'un peuple qui se tient debout. Ça pourrait bien être la reprise d'un vieux slogan "Parle fort, Québec". On est pas un peuple rancunier ou violent mais notre devise demeure toujours "je me souviens"... C'est fini les miettes ou le petit pain qu'on ramasse de la table d'Ottawa. Maintenant, on veut négocier d'égal à égal".

Histoire

Ce qui est fondamental dans tout cela, dira-t-il, c'est d'être traités en égaux par les autres, et en premier lieu par nos partenaires canadiens et de continuer cette lutte de nos "ancêtres, grands-parents, parents, qui ont fait germer cette idée tout doucement en chacun de nous".

Ce qui est fondamental également, ajoute-t-il, c'est de donner à ceux qui vont suivre, à ceux qui nous poussent derrière, les moyens de construire chez eux, au Québec, le genre de pays qu'ils veulent".

"Et surtout, c'est la lutte la plus importante pour le peuple québécois, non seulement pour sa survivance, mais aussi pour son épanouissement. Se taire aujourd'hui, ce serait renier toute notre histoire et perpétuer chez les nôtres cette vieille conception qu'on est né pour un petit pain".

Mais Pierre Marois est optimiste et a confiance à ce petit peuple "ingénieux et capable" que sont les Québécois qui sont arrivés à des résultats extraordinaires "quand il se sont pris en mains".

Les exemples ne manquent pas pour confirmer cela, selon lui: nationalisation du réseau hydro-électrique, potentiel du mouvement coopératif, programme des emplois communautaires qui a permis la création de plus de 400 entreprises ces dernières années...

Oui possible

C'est cette confiance au peuple québécois qui persuade Pierre Marois que le oui est possible, "à la portée de la main" et cela malgré "tous les partisans du non, du non à tout, du non à l'assurance-auto, au zonage agricole, à la santé et à la sécurité au travail".

Quant à ceux qui émettent de sérieux doutes sur le deuxième référendum qui serait tenu après les négociations avec Ottawa, le ministre au Développement social a une réponse toute prête pour eux.

"Il ne faut pas juger les hommes politiques selon ce qu'ils disent mais bien plutôt sur ce qu'ils font, souligne-t-il en rappelant que le PQ avait fait 7 importantes promesses lors de la campagne électorale de 1976, promesses toutes remplies aujourd'hui, de l'assurance-auto, en passant par la démocratisation des caisses électorales, jusqu'aux médicaments gratuits pour les personnes âgées ou les soins dentairesp our les jeunes..."

Et si jamais c'était le non qui l'emportait au référendum, c'est le pire qui pourrait nous arriver, estime Pierre Marois. "Dans ce cas-là, je souhaite bonne chance au premier ministre québécois, quel qu'il soit, quand il ira négocier à Ottawa".

Les camions citernes...

(suite de la page A-1)

identifier), qu'elle dépasse les normes d'ammoniaque et de détergent, mais que malgré tout elle n'est pas dangereuse pour la santé... tout en pouvant causer certains problèmes.

Ceux qui répugnaient à s'abreuver de ce "nectar" que constitue l'eau de la Yamaska auront donc une solution de rechange, solution qui s'imposait comme l'a notée judicieusement le conseiller Fabien Cordeau puisque "ce n'est pas toutes les familles qui peuvent se payer des gallons d'eau à $1.29 ou $1.39".

Mais cette solution ne réglera pas le problème pour autant et "la rivière Yamaska ne changera pas du jour au lendemain" a renchéri le maire Hamel.

Bien sûr, il y a des protocoles d'entente pour l'assainissement de la rivière qui devraient se signer entre Québec et les municipalités riveraines, mais comme le faisait remarquer M. Hamel, il appartient à chaque citoyen de faire sa part et à assumer sa responsabilité pour la pollution de la Yamaska. Même chose pour les industries polluantes, devait ajouter le conseiller Marc Gladu.

En attendant que la Yamaska soit rendue aux citoyens, comme le proclamait fièrement (?) le ministre Léger, l'été dernier, les Maskoutains pourront toujours trinquer à la santé des gens de Saint-Hilaire.

CONSULTEZ-NOUS
pour vos besoins d'assurances,
• AUTO • VIE • INCENDIE • VOL
• RESPONSABILITÉ
• CAUTIONNEMENT • DIVERS
- RÉSIDENTIEL
- COMMERCIAL - INDUSTRIEL
GAGNON & AUGUSTIN inc. ASSURANCES
COURTIERS
695, rue Sainte-Anne (coin Girouard) Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 5G4
Tél.: 773-2567
Boicell: 467-5815
Édifice Place d'assurances
Louis Augustin président
• Etablie depuis 1944
Stationnement gratuit (20 minutes) sur le côté ouest de la rue Sainte-Anne (entre Girouard et des Cascades)

RUMEURS DE MA VILLE

Les automobilistes maskoutains sont-ils plus prudents que les automobilistes montréalais lorsqu'il est question de transport scolaire? Il semble, en tout cas, que certains conducteurs d'autobus scolaires les mettent à l'épreuve quotidiennement en freinant à la dernière minute devant les écoles. C'est du moins ce qui se produit, boulevard Laframboise, devant l'école Casavant, certains jours de la semaine. Les automobilistes qui suivent l'autobus scolaire doivent avoir des réflexes, on ne peut plus aiguisés, s'ils veulent éviter le carambolage. D'une certaine façon, il est heureux que les freins de certains autobus scolaires se lamentent un peu... de la sorte, les automobilistes sont avisés de l'arrêt qui s'en suit!

***

Les aînés éprouvent toujours un léger pincement au coeur lorsqu'ils rencontrent des jeunes qui se balancent des traditions. Mais lorsqu'un jeune demande innocemment "Qu'est-ce que c'est ca le Radiothon Richelieu?", alors là, c'est la déconfiture totale, le coup bas porté à tous ceux qui ont travaillé pour cette cause depuis des années, le coup de grâce qui a raison de tout! Surtout lorsque l'on sait que ce jeune a 20 ans passé et qu'il est toujours demeuré à Saint-Hyacinthe, la question paraît encore plus lourde de sens. Pourtant, une fois qu'un aîné aura pris le temps de lui expliquer, il sera fier l'année suivante d'affirmer qu'il s'agit là d'une vieille tradition qu'il faut conserver!

***

Séance passionnante et passionnée par instants au conseil municipal, lundi dernier. Les couteaux volaient bas, assez souvent, et la "lune de miel" entre les conseillers Gladu et Lussier semble loin d'être terminée. On en a eu un bon exemple lorsqu'il a été question de l'ouverture des soumissions pour l'émission d'obligations de $6.5 millions, permission qu'attendait la ville depuis deux ans. Il y avait de l'électricité dans l'air et c'était à qui aurait la meilleure réplique.

***

Heureusement, quelques conseillers se sont chargés de désamorcer le tout. Entre autres, M. Jean-Louis Morin, usant de son gros bon sens proverbial, y est allé de cette perle: "Plus on pose de questions, moins on comprend", en faisant allusion à la "clarté" du débat entourant les fameuses obligations. En fait, à peu près tout le monde, autant les citoyens que les conseillers semblaient y perdre leur latin.

***

Une bien drôle de séance où la plupart des membres du conseil paraissaient dans une forme splendide, s'échangeant répliques sur répliques et semblant désireux de faire bonne impression. Dans cette enceinte où le ton est habituellement tranquille, on en était lundi soir aux échanges virils et aux haussements de voix, à la manière de l'Assemblée nationale. Ce qui a fait dire à un vieux pro (Fabien Cordeau): "Ça paraît que les élections s'en viennent". Assurément, la meilleure de la soirée!

***

Changement de palier, maintenant, allons un peu sur la scène référendaire. Le ministre Pierre Marois, de passage à Saint-Hyacinthe, samedi soir, à l'invitation du PQ local, a démontré une fois de plus pourquoi on le désignait, il n'y a pas si longtemps comme le dauphin de René Lévesque. Sûrement un des meilleurs communicateurs du gouvernement québécois, M. Marois a conquis la centaine de militants ou sympathisants péquistes présents à l'école Fadette. Et faut croire qu'il les a drôlement stimulés puisqu'à l'issue de son discours, *l'association péquiste a recueilli* plus de $1,000 dans l'assistance, pour sa campagne de financement.

***

Parlant de référendum, une petite rumeur en passant! M. Marois est arrivé bien avant la séance, semble-t-il, pour rencontrer des personnalités de Saint-Hyacinthe qui pourraient bien se prononcer pour le oui au référendum, dans les prochaines semaines. On ne peut malheureusement pas vous dire qui était présent à cette rencontre puisque la presse n'avait pas été invitée, on imagine pourquoi. Mais on poursuit l'enquête, c'est promis et on vous en donne des nouvelles sous peu.

***

Pour ne pas perdre la main, un fabuleux Prix Nono est décerné cette semaine par l'auteur de cette rubrique. Le grand gagnant, le ministère de l'Environnement, embourbé dans les eaux de l'incroyable Yamaska... Pas nécessaire de faire un dessin!

SUPER LOTO
Tirage 16 mars 1980

Les détenteurs des billets portant les numéros suivants gagnent $1 million chacun:
2246631 - 5445107
2421046 - 5109957
2022395 - 1055647
3642571

Les détenteurs des billets se terminant par les six derniers chiffres, gagnent $10,000; ceux se terminant par les cinq derniers, $1,000; par les quatre derniers, $100 et par les trois derniers, $50.

LOTO-PERFECTA 6-36
Les 6 numéros gagnants sont:
6, 19, 22, 30, 31, 33
No complémentaire: 28

MINI-LOTO
Tirage 950

14 mars 1980
847983

Tous les billets gagnants de $250. et $50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Numéro complet gagne $50,000
Les cinq derniers chiffres gagnent 5,000
Les quatre derniers chiffres gagnent $250
Les trois derniers chiffres gagnent $50
Les deux derniers chiffres gagnent $5

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

OÙ
QUAND
COMMENT
POURQUOI
PAGE E-14

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson
OPTOMÉTRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Vive sortie du syndicat

La sécurité et le bien-être des résidents seraient menacés à la Villa La Providence

Par Alain RODIER

Depuis le 24 février dernier, à la Villa La Providence, il ne reste plus qu'un seul préposé aux bénéficiaires pour s'occuper d'environ vingt-cinq vieillards qui sont répartis sur les deux étages de l'édifice de la rue Saint-Pierre.

Désireux d'assurer le bien-être et la sécurité des résidents de l'endroit, les membres du syndicat des employés de la Villa La Providence (CSN) ont brossé, en conférence de presse, lundi dernier, un sombre tableau des conditions de vie qui sont faites aux personnes âgées qui y séjournent.

La situation actuelle est loin d'être rose dans cette institution privée pour personnes âgées et elle menace même la sécurité des bénéficiaires, estiment les syndiqués dont la version des faits a été corroborée par plusieurs parents des résidents qui assistaient à la conférence de presse.

En fait, durant sa période de travail (8 heures), la préposée aux bénéficiaires doit constamment faire la navette entre le premier étage où résident une dizaine de personnes âgées et le deuxième palier où on en retrouve une quinzaine.

Bien plus, durant les quarts de soir ou de nuit, la personne en service est bien souvent la seule présente dans l'édifice puisque le personnel de cadre a terminé sa journée.

Pour les syndiqués, la situation est inacceptable d'autant plus, soulignent-ils, qu'il y a six mois, il y avait trois personnes pour assurer les services aux bénéficiaires, une à chaque étage et la troisième faisant la navette pour suppléer au besoin. Et encore là, il faut croire que ce n'était pas suffisant puisque de temps en temps, une quatrième personne était appelée à la rescousse.

Mais depuis quelques mois, semble-t-il, la mode est à la réduction du personnel à la Villa La Providence avec des conséquences bien évidentes pour les bénéficiaires, dit le syndicat.

Par exemple, on doit diminuer la fréquence des bains ce qui a été confirmé par une parente d'un bénéficiaire dont la mère aurait été neuf jours sans recevoir de bain, ces dernières semaines.

Autres exemples cités par les syndiqués, les repas sont servis plus ou moins chauds et avec des retards inévitables, la literie est changée lorsque le temps le permet et la fréquence des lavages est appelée à diminuer elle aussi.

En fait disent-ils, ce sont tous les services qui seront diminués et la chose est drôlement inquiétante lorsqu'on sait que la moitié des pensionnaires sont des personnes confuses et que seulement 3 ou 4 personnes sont autonomes. Quant à la moyenne d'âge des résidents, elle avoisine 80 ans.

Du côté des parents, certains ne se gênent pas pour dire qu'ils ont constaté une nette dégradation à l'intérieur de la résidence depuis quelques mois et ils trouvent qu'ils paient assez cher (environ $500 par personne mensuellement) pour avoir des bons services.

Retard dans les salaires

Comme si le tableau n'était pas suffisant, les employés qui ont obtenu leur première convention collective en juillet dernier après des accrochages sans fin avec leur ancien employeur, auraient maintenant de la difficulté à obtenir leur salaire.

Certaines des syndiquées auraient ainsi été trois mois sans percevoir de salaire et auraient dû porter l'affaire devant la Cour des petites créances pour se faire payer, après leur mise à pied.

Mais pour elles ce qui semble compter avant tout, c'est de garantir la sécurité et le bien-être de leurs bénéficiaires, de "leurs vieux" comme elles disent.

Et elles ont bien l'intention de ne pas "laisser pourrir la situation" et de prendre tous les moyens pour sensibiliser les gens de la région aux problèmes auxquels sont confrontées les personnes âgées de la Villa La Providence.

Déjà, en plus de la lettre qui a été envoyée aux parents des bénéficiaires, le syndicat a fait parvenir une lettre au ministère des Affaires sociales, au maire de Saint-Hyacinthe, au ministère du Travail, à la Fédération des Affaires sociales et au Conseil central Richelieu-Yamaska (CSN) et il fera de même avec le C.R.S.S.S.

Pour elles, "il est impensable qu'on puisse exposer des vieillards à un tel risque" ce que représente ces réductions de personnel et elles ont bien l'intention de continuer à se battre... au risque même de perdre définitivement leur emploi.



Les membres du Syndicat des employés de la Villa La Providence, inquiets de la sécurité et du bien-être des résidents de l'institution, ont dénoncé carrément les conditions de vie qui sont faites à "leurs vieux", suite aux récentes coupures de personnel. Et leur point de vue semble bien partagé par les parents des bénéficiaires puisque plusieurs d'entre eux assistaient à la conférence de presse de lundi dernier.



Le Radiothon, une institution maskoutaine

Le Radiothon annuel du Club Richelieu aura lieu vendredi soir 21 mars dans toute la région maskoutaine et comme il était souligné à l'occasion de la cérémonie officielle de lancement qui eut lieu le 11 mars à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, cet événement a permis globalement au club Richelieu au cours du dernier quart de siècle de distribuer plus de $200,000 pour venir en aide notamment aux enfants défavorisés par l'intermédiaire du Camp Richelieu de l'Ile-aux-fourches. Même plus, le club permet désormais aux personnes du troisième âge de profiter des installations existantes. Sur la photo, au moment de la proclamation par le maire P.-A. Hamel, MM. Leclerc et Noiseux, respectivement président du club et M. Radiothon 1980 écoutent attentivement le message du premier magistrat de Saint-Hyacinthe.

Souper conférence de la Chambre de Commerce

Le prochain souper conférence de la Chambre de Commerce du district de Saint-Hyacinthe aura lieu le mercredi 19 mars, à compter de 17 heures 30, au Cégep Saint-Hyacinthe.

Le conférencier invité sera M. André Perreault, disquaire et homme d'affaires de Saint-Hyacinthe dont la réputation n'est plus à faire à l'échelle de la ville, du pays et du continent.

Homme du mois de la revue Commerce l'an dernier, André Perreault a créé une entreprise dont le rayonnement s'accentue d'année en année. Il en demeure l'âme dirigeante et nul doute qu'un exposé de sa part sur cette réussite saura intéresser tous les membres.

Outre la conférence de M. Perreault, il sera également question du dossier de la rénovation du centre-ville.

Le cocktail aura lieu à 17 heures 30, suivi d'un souper à 18 heures 30 et de la conférence à 19 heures 30. Les conjoints sont invités de façon particulière. L'admission sera de $10. par personne.

Collecte de sang au cégep

Le service de santé du cégep de Saint-Hyacinthe invite la population à donner de son sang à la clinique de la Croix-Rouge qui aura lieu le 24 mars, entre 10 heures 30 et 16 heures 30, à la salle d'Évasion.

Un don de sang est un don de vie!

Les automobilistes doivent se hâter

Le ministre des Transports du Québec informe qu'au 1er mars près de la moitié des automobilistes avaient immatriculé leur véhicule pour la nouvelle année.

Comme les bureaux d'immatriculation connaîtront un achalandage très grand au cours des derniers jours de mars, le ministère recommande aux propriétaires de véhicules moteurs à procéder dans les meilleurs délais à leur renouvellement d'immatriculation soit dans une succursale gouvernementale ou dans une caisse participante afin d'éviter les longues attentes les derniers jours.

Le ministère désire rappeler que le 1er avril, tous les véhicules moteurs en circulation devront être munis de leur vignette.

MOTEL St-Hyacinthe
Restaurant
Bar
Piscine
Motel St-Hyacinthe
RESTAURANT
l'endroit tout indiqué pour les repas d'affaires
les tête-à-tête tranquilles ou les repas entre amis
tous les jours
menu table d'hôte à partir de $3.25 repas complet
Steaks fruits de mer, fondues
Heures d'affaires: 7.00 a.m. à 1.00 a.m.
les samedis: 7.00 a.m. à 3.00 a.m.
Grand stationnement
4825 boulevard Laurier Réservations: 773-2538

NOUS OFFRONS
OBLIGATIONS À INTÉRÊT SEMI-ANNUEL
POUR RAPPORTER
13 1/4% - 13 3/4/
Autres renseignements fournis sur demande
Aussi commandes de Bourse exécutées
À VOTRE SERVICE DEPUIS 1931
RENÉ DESJARDINS
Assisté de
HÉLÈNE VIENS - LAURENT SICOTTE - GILLES MANSEAU
1600 Boul. Girouard, SAINT-HYACINTHE 774-5316-17
Représentants
Grenier, Ruel et Cie Inc. fondée en 1946
Membres de l'Association Canadienne des Courtiers et de la Bourse de Montréal

éditorial

Un débat bien mal parti

Alors que le débat sur la question référendaire entre dans sa troisième "période", il devient évident qu'aucun changement, même mineur, ne sera apporté au libellé de celle-ci; ce qui donne une indication de l'intention profonde du gouvernement en prévoyant tout ce débat et pourrait être invoqué dans un proche avenir lorsque la crédibilité de chacun jouera un rôle déterminant.

Une chose qu'aura suscitée cette discussion à l'Assemblée nationale, en plus bien sûr de permettre aux députés de s'exprimer sur le sujet, c'est le climat qui prévaudra au cours des semaines à venir au sein de la population.

Et il y a lieu de se demander si ce qui s'est passé jusqu'à maintenant doit être source de désolation plutôt que de fierté.

En posant directement cette question liée au respect que suppose toute démocratie authentique, un député de l'Union nationale, M. Brochu, a répondu aux interrogations de nombreux Québécois qui ont accepté à ce jour la tâche difficile de suivre le plus fidèlement possible les discussions qui se déroulent à l'Assemblée nationale.

Car il faut bien le dire, plusieurs députés sont loin de posséder des talents d'orateur, même si la mythologie politique persiste à faire croire qu'il faut l'être pour devenir un politicien complet. S'imposer l'obligation d'écouter tout ce beau monde lire des textes ou bafouiller lamentablement n'est pas une sinécure.

Si à cela s'ajoute le foisonnement d'épithètes, tous plus négatifs les uns que les autres, il faut reconnaître que les prochaines semaines seront longues et douloureuses puor tout le monde.

Bien peu d'intervenants à ce jour ont souligné à quel point le sujet proposé aux Québécois ne fait pas l'unanimité, et cela pour toutes sortes de raisons; et à moins d'un revirement imprévisible, la cristallisation finale donnera des résultats qui, dans un sens ou dans l'autre, ne donneront pas les majorités écrasantes que les dirigeants des deux options espèrent décrocher.

Si cette constatation ne doit pas empêcher les parties de déployer tous les efforts pour informer la population, elle devrait les inciter à se tenir éloignées des propos dévalorisants, pour ne pas dire dégradants, que l'on a entendus jusqu'à satiété depuis le 4 mars.

Pour peu que la campagne référendaire s'amorce sur le même ton, le seul résultat concret qui pourrait découler de cette manoeuvre, c'est la division profonde et irréversible de tout le peuple québécois que tous veulent aider à s'épanouir. Cette division arbitraire entre "vertébrés et invertébrés" doit cesser immédiatement car non seulement est-elle le signe évident d'un esprit démagogique latent mais encore, et ce ne serait pas le premier exemple de l'Histoire, elle pourrait entraîner des déchirements plus profonds encore.

D'autant plus qu'il est "souverainement" irritant d'entendre constamment des personnes, fussent-elles députés, se comporter comme possédant le monopole exclusif de la Vérité et traiter comme des "minus habens" tous ceux qui n'acceptent pas aveuglément de se retrouver sous leur protection ou dans leur giron.

Le plus simple respect de la maturité des Québécois, une qualité que l'on veut bien mettre en exergue, exige impérieusement que l'on mette fin à ces manoeuvres avilissantes et qui ne rapporteront aucun dividende à ceux qui les utilisent à temps et à contretemps.

Et à moins de chercher de façon machiavélique la division totale et irréversible du peuple québécois, elles ne trouvent aucune justification dans un débat que l'on veut capital.

Il est sûr qu'une décision du genre ne peut se dérouler sans accrochage et dans un angélisme qui serait tout aussi douteux.

Mais si certains débordements dans la chaleur de la discussion peuvent être compris, sans devenir justifiés pour autant, toute campagne systématique de dénigrement n'a pas sa place.

Et si ceux qui donnent le ton au débat ne le comprennent pas, non seulement seront-ils responsables de l'escalade qui pourrait suivre mais fort probablement, et il ne faut pas être prophète pour le prédire, devront-ils payer chèrement cette erreur de jugement qui ne pourrait être que la pointe d'un iceberg.

Avis donc aux intéressés puisque le processus démocratique leur demande encore de remettre la décision finale entre les mains de la population. Et la valeur de leur argumentation ne se trouve pas accrue en agissant de la sorte; au contraire, cela contribue à semer le doute sur les intentions réelles qui soustendent leur démarche.

Pierre Bornais

COMMENTAIRES — Le tocsin ou le glas

Une fois de plus, l'égoût à ciel ouvert qu'on surnomme pompeusement Yamaska fait des siennes et s'accapare la une des journaux. Jusqu'à la très sérieuse PRESSE qui fait sa manchette avec cette curieuse mixture qui sert à "désaltérer" les Maskoutains et les "chanceux" qui habitent Farnham ou Massueville.

Pauvre Yamaska, que de crimes on a commis en ton nom! Et que de vérités bien camouflées se dissimulent dans les filières du ministère de l'Environnement, ce lieu sacro-saint où un fonctionnaire en contredit un autre, à intervalles réguliers.

Le refrain est archi-usé, usé à la corde (rouge). Le contribuable est fatigué d'entendre cette sinistre ritournelle, les autorités municipales en ont jusque là de cette "mer" rouge et les journalistes en ont soupé d'attacher continuellement le "grelot", un grelot dont on se demande s'il est entendu parfois à Québec.

Un grelot qui s'est transformé progressivement en tocsin et qui devrait être remplacé maintenant par le son du glas en bordure de cette malheureuse Yamaska qui n'en peut plus d'étouffer, assaillie continuellement par les déversements industriels ou autres. Pirates, paraît-il.

Des pirates qui s'en mettent plein les poches et qui puisent à pleines mains dans ce butin commun que représente pour tous les riverains cette Yamaska naguère si invitante.

Et on rigole en haut-lieu! On sait qu'il y a deux pollueurs, mais que voulez-vous faire contre des pirates en plein vingtième siècle? La risée générale qui a accompagné l'intervention en Chambre, la semaine dernière, de M. Fabien Cordeau, avait quelque chose de profondément méprisant pour les citoyens de Saint-Hyacinthe forcés une fois de plus de jouer les "porteurs d'eau" l'usine de filtration.

Non, on préfère nous dire que l'eau de la Yamaska est toujours potable et que si elle n'est pas adéquate pour les citoyens de Farnham, ce n'est pas le cas pour les résidents de Saint-Hyacinthe. Ça nous fait une belle jambe!

Qu'importe, c'est bien connu, l'eau rouge, c'est une invention de journalistes en mal de sensationnalisme, ces chevaliers de la plume qui jouent au Don Quichotte et qui viennent de trouver là une occasion en or pour emmerder les hommes politiques.

La preuve? Le récent rapport de la firme spécialisée engagée par la ville de Saint-Hyacinthe révèle que l'eau de la Yamaska n'est "pas dangereuse pour la santé". C'est clair, limpide, comme l'eau de la rivière!

Bien sûr, note-t-on, elle dépasse les normes pour ce qui est de l'ammoniaque et du détergent, elle dégage une légère odeur "incapable à identifier", mais il n'y a pas là de quoi fouetter un chat... ou un fonctionnaire de l'Environnement.

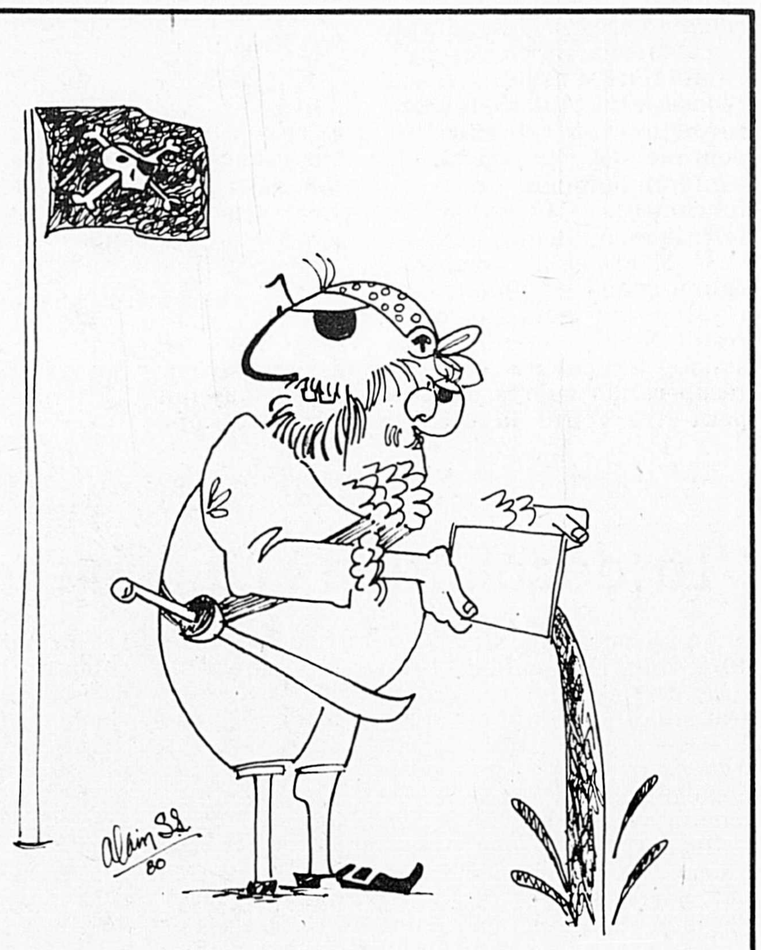
Elle peut causer certains problèmes, ajoute-t-on discrètement. Lesquels? On ne le mentionne pas, mais il faut dire que c'est un rapport préliminaire. Donc, trinquons allègrement! Qu'importe l'eau, pourvu qu'on ait la conscience en paix.

Une bonne nouvelle dans ce trise tableau, toutefois. Le conseil municipal, malgré les conclusions optimistes de tous et chacun, vient de décider de ramener les bons vieux camions-citernes qui avaient eu leur heure de gloire, il y a trois ans. Et ça vaut bien un petit coup de chapeau, malgré la haute opinion qu'on semble avoir de la presse dans les parages de l'hôtel de ville. Enfin, passons, c'est un vieux débat qui n'amuse plus personne.

Ce qu'il importe avant tout, c'est de dénoncer des invraisemblances comme cette déclaration gouvernementale qui disait récemment aux Maskoutains que leur eau était toujours potable mais que par mesure de précaution, il vallait mieux encourager les compagnies d'eau embouteillée. Et vlan pour ce service essentiel que constitue l'eau potable. Celle-là, elle n'est pas sortie du cerveau fertile d'un quelconque journaliste.

Mais dans toute cette querelle, la dernière en date des belles histoires de la Yamaska, c'est que chaque citoyen prenne ses affaires en mains. La presse attache peut-être le grelot, mais ce sont les électeurs qui "sonnent les cloches" aux hommes politiques.

par Alain RODIER



Après "Eric le Rouge", voici "Barbe Rouge"...
un des corsaires de la Yamaska!

lettres OUVERTES — J'ai honte d'être femme!

Quand je regarde le film du samedi soir à Radio-Québec, j'ai honte de l'image que l'on projette de moi!... femme animale, presque uniquement sensuelle, mal embouchée, si mal que dans l'espace de deux heures elle ne prononce que très peu de mots intelligents! La femme est-elle si peu amoureuse de sa personne qu'elle laisse une image pareille circuler dans d'autres pays? Que pensent les Européens de nos mères, éducatrices et jeunes filles canadiennes et québécoises? Qu'elles sont que des femmes à montrer et des jurons à prononcer?...

Moi, je demeure dans un petit village et les femmes qui parlent et agissent de la sorte sont très peu nombreuses. Je me demande bien où nos producteurs de films vivent et ont été éduqués? Sont-ils si peu intelligents qu'ils ne voient toujours que la bête dans les personnages qu'ils nous présentent. Qu'ont-ils fait des talents que leur Créateur leur a donnés? Leurs yeux ne voient-ils plus les belles choses? Leur coeur ne ressent-il plus l'affection de l'amour? Ne voient-ils plus de belles histoires d'amour autour d'eux? Leur mère, leurs soeurs, qui sont-elles? De vulgaires femmes se vautrant toutes nues et vociférant des injures et des blasphèmes? Messieurs les producteurs venez chez-nous dans nos petits villages des Cantons de l'Est et vous verrez des gens paisibles amoureux de la vie, se respectant et respectant assez les autres pour retenir leur élan animal!

Quand je regarde un film à la télévision, qu'on entre chez-moi pour m'aider à passer une soirée relaxante, j'aimerais voir un bon film d'amour, historique, psychologique ou en tout cas un film qui ne me donnera pas l'envie de renier ma province ou mon pays parce que j'aurai honte de l'image qu'on en fait!

Les films "La tête de Normande St-Onge" et "Il était une fois dans l'Est" m'ont écoeurée et écorchée les oreilles! Et vous, gens bien pensant, êtes-vous capable de vous asseoir, bien tranquille, avec vos adolescents et de regarder ce genre de film le samedi soir à 10 heures 30 p.m.?... Si c'est oui, je ne comprends pas, si c'est non, je vous en prie, levez-vous et criez-le bien fort! Que ceux qui ont vraiment du talent, nous racontent et nous montrent sur film comme des personnes intelligentes et raisonnables, sachant nous exprimer avec le respect de nous-même et des autres.

Je veux que l'on montre ce que l'on a de plus beau: notre coeur, notre âme et notre intelligence!

Quand va-t-on respecter les pères et mères du Québec et du Canada français?

Quand va-t-on me respecter, moi, la femme?...

Le Cercle des Fermières no 13 Rougemont
Par Monique Darsigny

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Hebdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée,** sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe. C.P. 340. J2S 5G4

Atelier syndiqué

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: .40¢ la semaine - $20.00 par année.
Poste: Au Canada $18.60 par année
aux États-Unis $30.00 par année

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0418

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Journalistes: Marielle Raîche, Louise Lamothe, Alain Rodier
J.-Marie Fontaine (sport), Louis Norris (sp. sports)
Collaborateurs: Juliette Lasonde (recettes)
Gabriel Meunier (Acton Vale)
Anita D. Paquette Saint-Césaire (469-2841)
Rougemont - Marieville
Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Gérard Côté
Publicitaires: Réal Brodeur, Paul Paradis, Norbert St-Martin
Maquettiste: Guillaume Bédard
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

N.D.L.R.:

Le Courrier publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs sur des sujets d'intérêt général, en accordant cependant une attention spéciale aux questions locales et régionales. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, C.P. 340, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.

Pour Mère Saint-Joseph

100e anniversaire de profession religieuse

Mère Saint-Joseph, Élisabeth Bergeron, fonda la Congrégation des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe le 12 septembre 1877. Le 23 mars 1880, Monseigneur de Saint-Hyacinthe recevait à la profession religieuse les trois premiers sujets de la nouvelle communauté, autrefois connue sous le nom de Communauté des Filles de Saint-Joseph.

Le 23 mars 1980, les religieuses de la Congrégation des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe souligneront comme il se doit le 100e anniversaire de profession religieuse de leur fondatrice... 100 ans d'histoire!

Il faut avant tout se rappeler que la cause de béatification et de canonisation de Mère Saint-Joseph fut introduite à Rome le 12 septembre 1976. Dès le mois de mars 1971, la Congrégation des Soeurs de Saint-Joseph dresse une pétition formelle pour l'ouverture de la Cause et fait la présentation de la documentation a l'Évêque. Il y aura par la suite plusieurs autres démarches et présentation de plusieurs dossiers. Puis l'ouverture et la première séance du procès de la cause de Mère Saint-Joseph a lieu le 14 février 1977. Le procès des écrits de la Servante de Dieu se déroule à l'Évêché le 28 mars 1977. Quant à la dernière séance et clôture du procès de Mère Saint-Joseph au cours duquel 41 témoins ont comparu, elles ont lieu le 25 mai 1977. Mais tout ne s'arrête pas là...

Le 27 mai 1977, le révérend père Angelo Mitri, o.m.i., postulateur, Mère Catherine Farmer, Supérieure générale et de Soeur Claire Saint-Germain, secrétaire générale, rendent au Pro-Nonce apostolique, Angelo Palmas, une visite d'hommage et profitent de cette occasion pour lui présenter la valise contenant le dossier scellé des procès de la cause de béatification de Mère Saint-Joseph pour qu'il y appose les étiquettes "Valise diplomatique". Cette formalité assurera son passage sans contrôle aux douanes des divers pays. Le 16 juin 1977, le postulateur remet la valise diplomatique à la Sacrée Congrégation l'ouverture du dossier de la cause de Mère Saint-Joseph le 18 juin. Le 21 juin 1977: demande accordée et signature des Décrets par le préfet actuel, le Cardinal Corrado Bafile, confirmation de l'ouverture officielle de la cause à Rome.

Il s'agit maintenant de juger la validité des Procès sur les écrits et les vertus de Mère Saint-Joseph, d'étudier les dépositions faites par les témoins; ce qui peut être long.

Le 25 janvier 1980, on apprend avec joie l'approbation des écrits de Mère Saint-Joseph par la Sacrée Congrégation pour les Causes des Saints.

C'est donc avec confiance que les religieuses de la Congrégation des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe fêteront le 100e anniversaire de profession religieuse de Mère Saint-Joseph, leur fondatrice.



Mère Saint-Joseph, Elisabeth Bergeron.

PROFESSION RELIGIEUSE

Monseigneur de St-Hyacinthe a eu la consolation, vendredi dernier, jour de la fête du grand Patriarche St-Joseph, de recevoir à la profession religieuse les trois premiers sujets de la nouvelle communauté des Filles de Saint-Joseph, qu'il a instituée pour la tenue des écoles primaires et modèles dans les campagnes.

Les fondatrices de cette oeuvre religieuse naissante, sont les Révérendes Soeurs Elizabeth Bergeron dite Sr St-Joseph de St-Hyacinthe, Marie Anne Henriette Dufresne dite Sr du Précieux-Sang, de St-Pie, et Victorine St-Jacques, dite Sr St-Hyacinthe, de St-Pie. La nouvelle communauté se compose présentement des trois religieuses qui viennent de faire profession, de six novices et de deux postulantes. La cérémonie, a eu lieu dans la petite chapelle de l'humble maison qu'elles habitent au village de la Providence, dans la paroisse de Notre-Dame du Rosaire de St-Hyacinthe.

(23 mars 1880)

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

lettres OUVERTES

Les parents et l'éducation...

Réponse d'un parent qui s'intéresse de près à la chose scolaire (se référer au Courrier du 20 février, article de Louise Lamothe concernant les droits des parents à la commission scolaire).

J'aimerais citer un paragraphe des principes généraux d'une commission scolaire, je me demande un peu si ailleurs, on a les mêmes principes?..

"La connaissance pratique de leurs enfants et l'observation régulière de leurs réactions habilitent les parents à être consultés et en font de précieux collaborateurs". (Politique de consultation Val-Monts, nov. 1977, p. 3, art 2.2)

Les comités d'école veulent travailler.

1.- Même si les commissions scolaires demandent en majorité des amendements à la loi 30, voulant ainsi enlever à notre représentant le droit de faire des propositions au conseil des commissaires et de siéger au comité exécutif...

2.- Même si, ce faisant, les commissaires remettent en question le petit pouvoir "consultatif" qui a été donné aux parents par force de loi (Je me demandais d'ailleurs pourquoi le gouvernement avait été obligé de légiférer pour faire reconnaître un droit aussi fondamental!). Consulter les parents, est-ce donc faire la révolution?

3.- Même si les commissions scolaires nous fournissent, rapports après rapports, les résultats de leurs expériences pédagogiques, - résultats qui ne font pas beaucoup état du travail assidu des parents à la maison -, travail de récupération auprès de leurs enfants, qui fait peut-être toute la différence pour qu'une méthode ou "approche" fonctionne ou ne fonctionne pas.

Les comités d'école travaillent...

Si pour une fois, on consultait, consultait vraiment, les parents qui vivent depuis quinze ans les essais pédagogiques, vus par des spécialistes. Serait-ce une raison de plus pour demander que le représentant des parents ne puisse faire de propositions, qu'il assiste muet aux prises de décision? La commission scolaire se garde bien, si je ne me trompe, le droit et le privilège de voter contre, de refuser la petite proposition...

En conclusion...

Les commissions scolaires ont-elles peur que les parents voient dans le "renouveau pédagogique" de petites lacunes et demandent les ajustements nécessaires pour que leurs enfants ne servent pas, quinze ans encore, de cobayes à de nouvelles théories.

Mot de la fin...

Comme je ne vois pas beaucoup de spécialistes, de représentants des commissions scolaires, ni même d'enseignants qui écrivent pour défendre le droit des parents à être consultés. Je demande aux parents qui ne sont pas membres, d'assister aux réunions de leur comité d'école; à ceux qui sont membres actifs, de continuer leur action, de ne pas se décourager même si "en haut", on voudrait bien que les comités d'école soient des comités récréatifs; une sortie de plus "pour les petites femmes qui s'ennuient".

Mme Colette Houle
Saint-Nazaire d'Acton

"La dépollution régionale ou de l'eau embouteillée?"

Au printemps de 1979 vous avez publié une de mes lettres traitant de la pollution. Les récents événements ont apporté de l'eau à mon moulin!

Depuis l'an dernier les eaux de la Yamaska ont charrié du latex, de l'huile à chauffage, du lisier de porcs, des algues, des bactéries, des insecticides, des herbicides et une multitude d'autres produits non identifiés. Les maskoutains ont donc bénéficié d'une eau "potable enrichie" d'additifs aux effets inconnus, à tel point que, la semaine dernière, plusieurs consommateurs d'eau ont souffert de diarrhées... Toutefois, les médecins et les spécialistes en traitement des eaux vous diront qu'aucune preuve scientifique ne permet de lier les deux événements, mais le doute persiste!

De même, à moins d'une catastrophe "inimaginable" (Mississauga en plus grave), personne ne parvient à prouver que l'air pollué provoque des cancers, des bronchites chroniques ou des morts prématurées. Dans d'autres lieux, on dit que le travail c'est la santé (sauf peut-être dans certaines mines, usines, manufactures...) probablement parce qu'il est difficile de lier l'état de santé des employés et les conditions de travail. Et pourtant l'incidence est certaine!

Avouons que ces zones grises, volontairement entretenues, permettent d'endurer l'orage et d'attendre que l'eau polluée passe sous les ponts!

Des recherches scientifiques devraient être faites. Cependant pour déclarer une eau "potable" on se contente de faire des analyses de routine: turbidité, couleur, pH, chlore résiduel, nombre de coliformes. Les concentrations des produits chimiques ne sont pas déterminées fréquemment, leur détection n'est pas aisée... et on ne s'attend pas à leur présence dans l'eau potable. Si l'on voulait rechercher ces produits il faudrait multiplier les laboratoires gouvernementaux ultra-modernes et augmenter le personnel pour effectuer les analyses. Généralement, les gens ne sont pas prêts à payer des taxes supplémentaires pour cela car en cette période inflationniste on trouve que l'on paie beaucoup trop pour les services publics en regard des avantages que l'on en retire. Certains politiciens par leurs propos et leurs attitudes encouragent cette façon de penser que ce soit à propos de l'assurance-maladie, de l'assurance-automobile, de l'assurance-chômage ou... de la protection de l'environnement.

Mais au fait, saviez-vous qu'il y a près de trois cents gardes (chasse et pêche) pour protéger la faune... sans compter les policiers de la Sûreté du Québec; une centaine d'inspecteurs aux services de Protection de l'Environnement (un par comté en moyenne pour protéger les lacs, les ruisseaux, les rivières, les puits, l'air, le sol, pour inspecteur "régulièrement" les établissements publics, pour répondre aux plaintes, aux demandes de conseils, pour délivrer des permis et des certificats, etc...) et un peu plus de dix inspecteurs pour veiller à la sécurité et à la santé des employés dans le secteur industriel à travers la province!

Ajoutons à cela que les traitements subis par l'eau dans les usines de filtration ne peuvent pas éliminer tous les produits chimiques potentiellement dangereux, de plus certains traitements peuvent donner naissance à des produits indésirables. Par conséquent les traitements dans les usines de filtration ne sont pas la solution aux problèmes des eaux polluées à partir desquelles on tente de produire de l'eau potable et il faut que la population le sache. La solution réside dans la dépollution. Celle-ci doit se faire à la source par le recyclage ou par l'épuration, sinon les alertes dues à l'eau "potable" imbuvable iront en s'aggravant et la panique s'emparera des citoyens. J'invite les gens, qui veulent savoir à quoi ressemble de l'eau polluée, à jeter un coup d'oeil aux sorties d'égout de la ville de Saint-Hyacinthe dans la Yamaska en face de la rue Pratte. Chaque jour (et parfois plus souvent) les eaux d'égout changent de couleur selon la pollution industrielle (les eaux usées domestiques sont grisâtres). Ensuite ils pourront s'imaginer ce qui arrive dans le lit de la Yamaska en provenance de Waterloo, Granby, Farnham, Acton Vale et des municipalités riveraines des rivières Noire et Yamaska... et à partir de quoi on tente du mieux que l'on peut de produire de l'eau potable.

Dans les circonstances il faut faire confiance à ceux qui ont pour rôle de protéger la santé des gens car... on n'a pas d'autre choix! Mais leur mutisme et leurs tergiversations ne sont pas rassurants! L'attitude des pollueurs sans conscience sociale est inquiétante!

J'ai l'impression que la dépollution n'est pas pour demain et je crains que la situation qui prévaut à Montréal se répète ici. Légalement voilà près de cinquante ans que la ville de Montréal doit traiter les eaux usées municipales et... l'usine d'épuration n'est pas encore construite! On y a préféré les projets grandioses à l'amélioration du milieu de vie et il semble qu'à Saint-Hyacinthe on préfère construire: des promenades artificielles (dénoncées par M. Tony Le Sauteur); des égouts collecteurs (probablement indispensables) mais qui auraient pu être situés sous les promenades; un stationnement étagé; des terrains de jeux couverts. Globalement dans le bassin de la Yamaska. Les priorités sont mal agencées et il en est de même au niveau de la gestion de l'eau: on investit pour "perfectionner" les usines de filtration parce que les eaux de la rivière Yamaska sont de plus en plus polluées par les villes situées en amont, les industries et les activités agricoles. Les citoyens achètent donc de l'eau potable embouteillée et ils vont se récréer dans les Cantons de l'Est ou en Floride. Finalement leur dépenses augmentent. Si depuis quelques années ces sommes avaient été investies dans la construction d'usines d'épuration le "payeur de taxes" ne verrait pas son pouvoir d'achat menacé une fois de plus aujourd'hui par le projet provincial d'assainissement des eaux et par les producteurs de biens de consommation qui clament bien haut que la dépollution nécessite ipso faito une augmentation des prix.

Sortons de notre torpeur englue et exigeons que les responsables locaux passent à l'action! Cessons d'attendre que le gouvernement provincial fasse tout!

M. Daboval Bernard
Saint-Dominique

LUCIEN MARTEL ET ASSOCIÉ
OPTOMÉTRISTES
Examen de la vue
verres de contact
435, rue Hôtel-Dieu Tél.: 773-2210

LA CLINIQUE MÉDICALE DOUVILLE
située au 4456, boul. Laurier
(face au centre d'Achat Douville et voisin de Côté-Lemieux Uniprix)
est MAINTENANT OUVERTE
LA CLINIQUE offre les services suivants:
• MÉDECINE GÉNÉRALE
• MÉDECINE FAMILIALE
• URGENCES MINEURES
avec et sans rendez-vous
TÉL.: 773-8777

C'est de vous que dépend avant tout, l'économie d'essence de votre voiture.

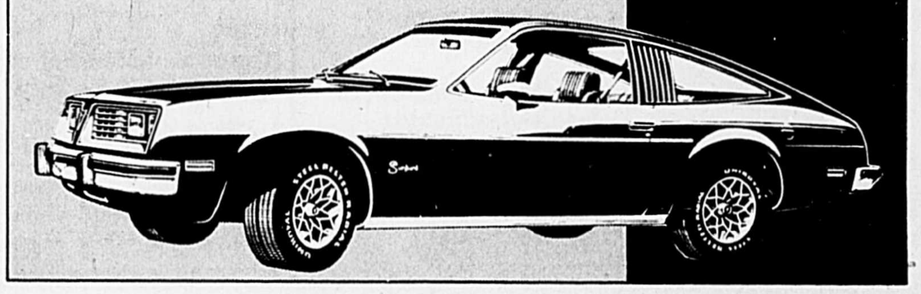
ADOPTEZ L'ALLURE QUI CONVIENT — Observez la circulation à une certaine distance devant vous afin de conduire efficacement et en sécurité. Par exemple, si vous prévoyez vos arrêts assez longtemps à l'avance, vous pourrez ralentir progressivement en économisant beaucoup d'essence. De plus, les feux de circulation sont généralement synchronisés en fonction de la vitesse maximum autorisée. Par conséquent, en conduisant à la vitesse légale, vous pourrez parfoir traverser plusieurs carrefours successifs sans devoir vous arrêter, ce qui économise l'essence et réduit l'usure du moteur et des pneus.

LA SUNBIRD ENTHOUSIASMANTE PAR SON ÉCONOMIE.



RAYMOND PION
Vendeur d'Élite

Pour célébrer une nouvelle décennie, Pontiac présente une petite voiture à la fois fonctionnelle et agréable à conduire. Cette voiture sport très vive n'est peut-être pas grande, mais elle est infiniment pratique. Le coupé et le modèle à arrière ouvrant ont tous deux une longueur de 179 pouces, idéale pour la circulation urbaine. Le prix de la Sunbird la rend encore plus attrayante.



AGNEAU PONTIAC-BUICK INC.
3000, rue Dessaulles
Saint-Hyacinthe
Tél.: 774-5301

RÉFÉRENDUM
OUI ☐ NON ☐

L'esprit de l'Acte confédératif

En 1867, par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, la Confédération canadienne est créée. Le Québec, avec trois autres provinces, devient partie intégrante de cette confédération.

Ces quatre "gouvernements municipaux" comme on les appelait à l'époque croyaient posséder une certaine autonomie!

Selon l'A.A.B.N., le domaine des affaires municipales ne relève, en général, que de la compétence des provinces. Voici ce qu'en dit le juriste-juge Bernard Bissonnette: "L'intention de l'Acte adopté en 1867 ne fut (donc) pas d'unir les provinces sous une autorité centrale, ni de subordonner les gouvernements provinciaux à cette autorité. Les provinces désiraient conserver leur autonomie et nous croyons plus que cela, nous affirmons, que l'autorité judiciaire en reconnaît expressément l'existence..." (1) En ce sens, le Québec tient, en attendant que l'on change complètement le régime politique, à ce qu'on respecte ce contrat constitutionnel.

Ce que fait le gouvernement d'Ottawa en matière d'urbanisme

Le gouvernement d'Ottawa, aussitôt qu'il le peut, centralise toutes les initiatives à Ottawa afin d'assurer un développement urbain selon des normes "uniformes" partout, indépendamment des besoins particuliers du Québec ou des autres provinces.

Ottawa provoque des demandes provinciales et municipales en laissant miroiter l'argent qu'il peut offrir. Il dicte ses conditions. Par exemple en 1974, lors de la négociation des ententes entre le Québec et la SCHL (Société centrale d'hypothèque et de logement), les négociateurs québécois sont forcés d'accepter qu'Ottawa pose ses propres critères pour l'obtention des subventions (provenant aussi des taxes du Québec) pour la construction d'habitations et la rénovation urbaine.

Ottawa profite de certains problèmes de municipalités: croissance rapide, multiplication des services nécessaires (voirie, aqueduc, transport, etc.) disponibilités financières réduites.

Ottawa lance de grands programmes à frais partagés par le provincial et le fédéral: le transport urbain, le déplacement des voies ferrées. Ottawa crée des attentes. Au moment le plus inattendu, Ottawa se retire de ces programmes: les provinces et les municipalités doivent assumer seules les nouveaux frais.

Un exemple précis: le transport urbain

En 1974, Ottawa offre 255 millions: déplacement des voies ferrées.

En 1975, 100 millions (5 ans) pour l'aide au transport urbain.

Sans consultation, Ottawa annule en 1977 le nouveau programme après avoir, encore sans consultation, en 1976, regroupé les deux programmes en un seul. Avec l'argent récupéré, il se lance dans l'achat de trains de banlieue.

Les provinces doivent assumer seules avec l'argent de leurs contribuables les projets déjà engagés.

Pour compléter le tout en 1978, Ottawa revient avec un autre programme de transport urbain: 230 millions (5 ans). Le Québec devra-t-il encore, éventuellement, en assumer les frais, seul?

Les conséquences:

Les Québécois doivent accepter des frais de projets inventés par d'autres, ce qui coûte: a) des taxes aux municipalités, au Québec; b) du temps et des énergies de fonctionnaires (plans d'ingénieurs); c) des hésitations et du gaspillage.

Plusieurs autres exemples (le développement domiciliaire, Mirabel) pourraient être mentionnés.

Parce que le pacte confédératif n'est pas respecté, parce qu'Ottawa agit à sa guise, sans trop consulter, le Québec et les autres provinces subissent des inconvénients majeurs très coûteux administrativement. Il n'est donc pas surprenant de constater que tant de Québécois veulent désormais un nouveau mode politique et administratif: la Souveraineté politique et l'Association économique. Ce régime permettra entre autres, de ramener à Québec une partie des argents du budget fédéral des affaires municipales, qui, répétons-le, relèvent formellement des provinces.

Tant que les Québécois n'agiront pas unanimement et en force, le gouvernement central viendra gruger dans le morceau de fromage des compétences constitutionnelles.

Pour le groupe des oui,
Jean Boissonnault

1) Bissonnette, Bernard. Essai sur la Constitution du Canada. Éditions du Jour, 1963, p. 70.

L'histoire contemporaine que le livre blanc omet!

À l'origine du rebondissement à notre crise actuelle, on retrouve les processus sociaux communs à toutes les sociétés modernes. Cette force impersonnelle que les sociologues appellent la modernisation et dont les composants sont l'urbanisation, l'industrialisation, l'enseignement de masse, etc... ont eu un profond effet, non seulement sur la société du Québec, mais également sur le reste du Canada.

Une autre cause du conflit actuel entre Québec et Ottawa est en grande partie attribuable à la concurrence entre gouvernements central et provinciaux pour la conduite des affaires que doit assumer un état moderne.

La thèse, selon laquelle l'épanouissement de la collectivité canadienne-française serait mieux protégé qu'à l'intérieur de l'état québécois, est apparue au cours des années 60. Elle fut séduisante à l'époque en partie parce que les forces de l'industrialisation et de l'urbanisation avaient diminué l'importance de certaines institutions vétustes dans lesquelles le Canada français avait jusqu'ici pu trouver un support. La paroisse s'est alors affaiblie, comme l'Eglise, comme les communautés rurales qui constituaient autrefois l'armature sociale de la société canadienne-française et québécoise. En leur lieu et place sont apparues les institutions étatiques, la grande entreprise industrielle. Leurs dirigeants ont ainsi acquis, aux yeux d'une grande partie de la population, une légétimité d'autant moins contestée que le même processus de modernisation a affaibli, en même temps, les institutions traditionnelles.

Il y a dix ans, il était encore possible d'aborder la question d'indépendance sans trop s'arrêter aux limites et servitudes économiques imposées à l'action des pouvoirs publics. Le Canada et d'autres pays industrialisés avaient joui d'une prospérité et d'une croissance économique ininterrompues depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. On pouvait encore croire à la permanence de cette croissance.

Cependant, depuis le début des années 70, notre marge de manoeuvre s'est notablement rétrécie. Voilà dix ans que la plupart des pays industrialisés connaissent des difficultés économiques qui ont ralenti leur croissance et qui singulièrement ont mis à nu les faiblesses permanentes et la vulnérabilité de l'économie canadienne. Nous ne saurions pallier ces faiblesses à coups de dollars, ou en ayant un seul pallier de taxation. Notre liberté de manoeuvre est infiniment moins grande qu'elle pouvait le sembler, il y a dix ans.

C'est sans doute pour cela que le Libre Blanc ne contient que des généralités philosophiques au sujet d'une association économique avec le reste du pays.

Depuis, les autres premiers ministres provinciaux ont indiqué à M. Lévesque que son projet de Souveraineté-Association équivaut carrément à une déclaration d'Indépendance.

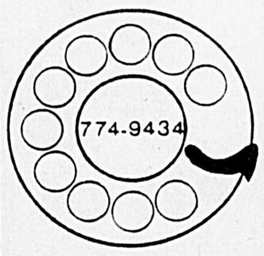
Enfin, il est utopique de croire qu'une telle aventure dans le présent contexte est économiquement viable.

Claude Ménard,
Comité pour un
NON Constructif.

Des textes à venir...

Puisque les députés Cordeau (Saint-Hyacinthe) et Beauséjour (Iberville) n'ont pas encore, au moment d'aller sous presse, prononcé leur discours à l'Assemblée nationale, il faut faire relâche cette semaine en espérant que dans la prochaine édition et celle du 2 avril, les deux textes en quesion seront disponibles.

La Direction



Centre de Référence et d'Information Familiale
1900 rue Girouard, C.P. 190,
Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 7B4

Le CRIF veut vous aider!

Si l'homme est un roseau

la femme serait une rose...elle?

Le jeu facile où il suffit
de marquer 6 numéros sur 36

6/36

A l'hôpital Honoré-Mercier

On ressasse de vieux problèmes

par Marielle
RAICHE-LEFEBVRE

En plus de l'accident survenu à l'hôpital dont il fut question dans la dernière édition, d'autres points ont été abordés lors de la séance publique du conseil d'administration de l'hôpital Honoré-Mercier, le mardi 4 mars.

Il fut, entre autres, question du cas de ce patient de l'aile psychiatrique aux réactions imprévisibles, un cas qui avait soulevé des interrogations lors de la dernière séance du conseil. On a voulu savoir ce qui a été fait afin de sécuriser le personnel en pareilles circonstances. M. Jacquelin Tremblay, coordonnateur en psychiatrie, a alors appris aux membres que le patient en cause n'était plus à l'hôpital et qu'il y avait eu plusieurs rencontres avec le personnel afin de discuter de leurs craintes. M. Tremblay a également annoncé qu'on envisageait sérieusement de mettre en place "une chambre de repos". Bien que quelques membres aient manifesté des réticences face à ce genre de solutions, la discussion s'est arrêtée là. Soulignons que M. Jacquelin Tremblay a été élu récemment au sein du conseil à titre de représentant du groupe de professionnels.

Les états financiers ont aussi occupé une place importante lors de cette rencontre. En ce qui a trait au budget global 80-81, on prévoit pour les différents secteurs des montants sensiblement semblables. Cependant, ces prévisions sont sujettes à une revision.

Par la suite, M. Gilles Groulx a parlé de la tenue d'une période de recrutement afin de faire appel aux services d'un dentiste cinq jours par semaine. Certains membres ont tôt fait de lui rappeler que ce problème est déjà vieux d'un an et que la direction aurait dû prendre les mesures nécessaires pour éviter que les hygiénistes dentaires ne se retrouvent avec de trop lourdes responsabilités. Il semble en effet que le dentiste en place depuis un an ait manqué à l'appel à quelques reprises.

Selon Mme Cécile Gélinas, étant retenu et occupé ailleurs, il n'était à l'hôpital qu'un jour sur trois. Cette dernière s'interrogeait à savoir si les services du dentiste avaient été rémunérés proportionnellement aux jours de travail consentis. Là-dessus, elle n'a obtenu de la direction qu'une réponse mitigée, fort imprécise. Mme Gélinas a déploré le fait, qu'au bout d'un an, le conseil d'administration se retrouve encore avec le même problème entre les mains.

Autre point à l'ordre du jour de cette séance qui lui aussi n'est pas très "jeune": des employés ont manifesté le désir d'avoir une chapelle. Ils ont en effet transmis aux membres du C.A. une pétition de 150 noms. On a alors annoncé que cette chapelle verrait bel et bien le jour et que cela devait se faire durant les mois prochains. Elle se trouvera au 1er étage dans les locaux où se trouvait le bureau de l'abbé Paquette.

Concernant le rapport qui a pour sujet: "Taux d'absentéisme", on a pris soin de préciser que tous les renseignements qui s'y trouvent émanent du bureau de santé et ne concernent donc que la maladie. Les membres, suite à la lecture de ce rapport, se sont pour ainsi dire accordés sur un point: que l'on donne des suites à ce rapport.

Quelques membres aimeraient que le Département de santé communautaire mène une enquête concernant les causes principales d'absence afin d'amorcer un travail de prévention. La direction de l'hôpital a soutenu qu'il était préférable d'attendre que le Département de santé communautaire ait le temps de mettre sur pied un programme de santé au travail avant d'entreprendre une enquête semblable.

La prochaine séance publique du conseil d'administration de l'hôpital Honoré-Mercier aura lieu le mardi 8 avril, à compter de 19 heures, à l'auditorium de l'hôpital.

La semaine de la Sûreté du Québec

Durant la semaine du 10 au 16 mars, la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe, a enregistré pas moins de 25 accidents avec dommages matériels sur les routes de son territoire.

On rapporte, entre autres, un accident impliquant trois piétons, accident survenu dans le 4e Rang à Saint-André d'Acton. Un véhicule a frappé trois jeunes gens en bordure de la route. Il s'agit de Line Désautels 16 ans, Alain Désautels 13 ans, et Lise Côté, 16 ans. Ils ont été transportés à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville où ils reposent dans un état satisfaisant.

Au cours de cette même semaine, les agents de la Sûrent du Québec ont procédé à 65 vérifications de toutes sortes. Deux individus ont été arrêtés à cause de facultés affaiblies. On ne compte qu'un délit de fuite, survenu le samedi 15 mars.

Le lundi 10 mars, des individus ont perpétré un vol dans un commerce de Saint-Thomas-d'Aquin, soit le restaurant "chez Ti-Marc". Des jeunes ont été appréhendés en rapport avec ce vol, suite à une enquête menée par l'agent Royer. Par ailleurs, le mardi 11 mars, à Sainte-Madeleine, dans une aire de repos, des individus ont complètement viré sans dessus dessous une boîte téléphonique pour un peu d'argent mais sans succès.

En outre, le 13 mars, on a enregistré un vol de camion à Saint-Dominique. Le véhicule est de marque Ford (1976) et de couleur rouge.

La Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe, désire aviser la population que dorénavant, elle fera preuve d'une surveillance accrue en regard avec les signaux d'arrêt obligatoire. En effet, fini le temps des stops à l'américaine!

Puisque cette façon de faire est la principale cause d'accidents sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec, les agents seront sévères à l'endroit de ceux qui voudront outrepasser la loi. Soulignons qu'un arrêt obligatoire implique un arrêt complet du véhicule et non qu'un ralentissement.

Donc, les automobilistes de la région sont avertis et ils devront respecter à la lettre les signaux d'arrêt obligatoire car les agents de la Sûreté du Québec, eux, n'accepteront pas de demi-mesure et ce, à compter d'aujourd'hui.

CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE POPULAIRE DE DOUVILLE

le lundi 31 mars 1980

Au gymnase de l'école de Douville

ENTRÉE: RUE JOLLIET
à 19 heures 30 (7.30 p.m.)
PRIX de présence et goûter

INFORMATION

SUJETS DE LA RÉUNION

1- Aux fins de prendre connaissance du compte rendu annuel du 19e rapport pour l'année se terminant le 31 décembre 1979.
2- Adoption du nouveau règlement de régie interne (Des copies du règlement sont disponibles à la caisse populaire)
3- Projet de rénovation et agrandissement du siège social.
4- MEMBRES DIRIGEANTS SORTANT DE CHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. LAURENT-G. LAZURE
M. ALAIN PLOUFFE
M. JEAN-SERGE FORCIER
AU CONSEIL DE CRÉDIT
M. ROGER DENONCOURT
AU CONSEIL DE SURVEILLANCE
MME YVETTE PAQUIN

Tous ces dirigeants sont rééligibles.

LE PRÉSENT AVIS EST PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ALAIN PLOUFFE, SECRÉTAIRE

La Compagnie d'Assurance Missisquoi & Rouville

Siège Social: FRELIGHSBURG, QUÉ.

INCENDIE — AUTOMOBILE — RISQUES DIVERS
et
"VALEUR À NEUF" sur meubles et effets personnels
(sujet aux conditions et restrictions établies)

La plus ancienne Compagnie d'Assurance contrôlée par des Canadiens
FONDÉE EN 1835

Pollution de la Yamaska:

Le ministre Léger dénonce l'action de deux "pollueurs-pirates"

par Pierre BORNAIS

En réponse à une question du député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale, M. Fabien Cordeau, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a non seulement tracé le portrait peu reluisant de la rivière Yamaska, mais il a ajouté que des "pollueurs-pirates", au nombre de deux même, avaient déversé des matières polluantes, ce qui était à l'origine des problèmes soulignés par le député de Saint-Hyacinthe.

Pas de "bibittes":

Selon le ministre, il s'agirait d'action solitaires réalisées à la faveur de la nuit et de façon totalement irresponsable; ce qui devait amener le député Cordeau à demander au ministre pourquoi personne ne sévissait si tout cela était connu.

Mais avant de connaître la réponse du ministre sur cet aspect de la question, il faut savoir qu'après examens et tests, il n'y a pas de problème bactériologique.

"Nous avons commencé l'étude ou l'analyse physico-chimique qui, à ce jour, est une des analyses les plus compliquées, parce que cela prend une centaine de paramètres et c'est très long à découvrir réellement la matière toxique qui est impliquée".

Une chose qu'on peut dire, c'est qu'on n'a pas trouvé, à ce jour, quelque chose qui nous démontrerait que c'est tel type de matière qui est polluant; donc, c'est la raison pour laquelle on ne peut pas, tant qu'on n'a pas trouvé l'identité de la matière polluante, empêcher les gens de boire, sauf qu'on recommande de ne pas boire étant donné qu'il y a de la mousse et aussi de la couleur.

Mais depuis que le député de Saint-Hyacinthe a préparé sa question, l'eau a coulé dans la Yamaska et, au moment où on se parle, je peux vous dire que le problème est pratiquement résolu puisque à Farnham, depuis hier après-midi, l'eau est redevenue normale et qu'à Saint-Hyacinthe, on me dit - à une demi-heure près - que l'eau est actuellement acceptable mais au même niveau que la rivière Yamaska a toujours été polluée, ce qui n'est pas quand même satisfaisant.

Et pas d'action:

Reconnaissant les efforts du ministère, le député Cordeau a demandé au ministre ce qu'il entendait faire pour mettre un terme à cette action néfaste et le ministre a répondu ce qui suit:

M. Léger: M. le Président, il faut quand même admettre une chose, si on les appelle pollueurs pirates, c'est parce qu'ils font cela à la cachette. Deuxièmement, il faudrait peut-être avoir des inspecteurs corsaires pour les surveiller. Mais, tout ce dont je peux assurer le député, c'est que les citoyens de la région qui en subissent les conséquences ont maintenant entre les mains, avec la loi 69, le pouvoir de poursuivre et d'être de plus en plus en mesure de donner suite à un déversement sur lequel ils seraient au courant, de poursuivre la personne qu'ils pourraient avoir identifiée comme étant la coupable.

Je pense que la participation des citoyens là-dedans est très importante. Mais, à long terme, si c'est une entreprise ou plusieurs entreprises qui sont la source de ces problèmes, elles vont nécessairement être raccordées à l'intérieur des réseaux d'épuration municipaux et, à ce moment-là, on sera sûr au moins que ceux qui sont reliés ne peuvent plus être coupables et dès que le programme sera complété, je pense que le député n'aura pas de question à ce sujet, il en aura sur d'autres choses.

Le Président: M. le député de Saint-Hyacinthe.

M. Cordeau: Lesquestions sur d'autres sujets vont arriver très prochainement, surtout avec votre dissension avec deux autres ministères.

Maintenant, voici ma dernière question. J'admets qu'il y a des pollueurs pirates; l'enquête n'est pas faite mais le ministre à affirmé qu'il y en avait deux. Alors, je ne sais pas comment il a pu trouver qu'il y en avait deux s'il ne sait pas qui ils sont! Je demande au ministre de bien vouloir continuer son enquête et de poursuivre au moins ces deux...

M. Cordeau: ... je demande, M. le Président, à M. le ministre de bien vouloir continuer son enquête et de poursuivre au moins ces deux-là qu'il a réellement décelés.

Le Président: M. le ministre de l'Environnement.

M. Léger: M. Le Président, je ne voudrais pas trop encourager le député. Je dois lui dire qu'on a découvert les deux matières polluantes, mais on n'a pas découvert qui les avait envoyées. M. le Président, la raison pour laquelle on en a découvert deux, c'est qu'il y en a une qui a causé les mousses dont le député parlait tantôt, et l'autre, c'est celle qui a causé la couleur rouge qui se promenait.

Trop triste pour pouvoir en rire

Un commentaire de Pierre Bornais

La façon pour le moins désinvolte avec laquelle le ministre Léger a répondu à la question du député de Saint-Hyacinthe a sans doute permis aux parlementaires de rigoler un petit moment, comme un peu plus tard un autre ministre devait le faire avec le dossier brûlant de la fluoration, mais pour les gens qui ont écouté la réponse du ministre, tout cela était bien trop triste pour en rire.

Il a été fait mention dans l'édition de la semaine dernière de l'opération de camouflage qui se déroulait au ministère pour "dédramatiser" la question de l'eau potable dans la région.

Un spécialiste de la question, le journaliste J.-P. Bonhomme, de La Presse, a affirmé catégoriquement qu'une guerre de communiqués se déroulait entre les sous-ministres (politiques) et les techniciens de l'eau. Et pendant ce temps, rien n'est fait pour améliorer la situation sinon qu'après les belles promesses du ministre, une autre alerte vient d'être donnée à Farnham et un "avertissement à la vigilance" à Saint-Hyacinthe.

Il est possible que les raisons invoquées au sujet du faible débit de la rivière soient exactes. Mais ce n'est pas tellement cela que la population désire entendre. Elle veut savoir jusqu'à quand on prendra un risque plus ou moins calculé avec sa santé et son bien-être.

Il suffit de relire les réponses du ministre pour se convaincre si besoin est combien le risque couru est grand puisque les tests si compliqués n'ont pas permis de déterminer la "substance toxique" qui se retrouve dans l'eau que les gens devaient boire parce qu'on leur disait qu'elle était potable.

Il est possible que le ministre Léger ait mal digéré la réception qui lui a été faite à l'occasion de sa dernière visite officielle à Saint-Hyacinthe, mais ce n'est pas une raison suffisante pour traiter à la légère cette matière vitale et faire payer à une population entière les manières discutables de certains représentants de la ville.

Tout laisse croire que le ministère a non seulement connaissance des produits qui polluent comme l'a dit le ministre, mais des sources de pollution. C'est ce qui permettait à J.-P. Bonhomme d'affirmer aussi que les décisions de ne pas poursuivre venaient de très haut au ministère.

Le ministre Léger pourrait bientôt mieux comprendre l'exaspération des Maskoutains si certains mettaient à exécution leur idée de faire une "livraison spéciale" à l'Assemblée nationale pour permettre à tous les députés de constater par eux-mêmes de quoi il retourne... et les éclats de rire seraient peut-être moins nombreux quand le ministre Léger parlera à l'avenir de ses pirates et de ses corsaires.

En attendant, le ministre devrait faire en sorte de fouiller à son ministère. Peut-être comme son confrère des Affaires sociales y trouvera-t-il un dossier qui n'a pas été porté à sa connaissance et qui lui permettrait d'apporter les vraies réponses aux questions vitales.

Il y a des mesures à court terme et à long terme qui doivent être apportées. Mais à croire que, de par les temps qui courent, rien de tout cela ne semble retenir l'attention des ministériels. C'est pourtant par là que passe la réponse à bien d'autres choses à venir.

L'eau rouge de la Yamaska

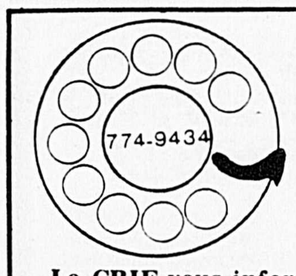
Pour la troisième année consécutive, la rivière Yamaska dans laquelle les Maskoutains puisent leur eau potable, nous livre à nouveau son miracle qui est celui de changer son eau en vin.

Contrairement à l'an dernier, nos autorités compétentes en matière d'environnement et de protection de la santé, ne jugent pas bon d'interdire la consommation de l'eau dite potable, car, selon leurs témoignages, celle-ci ne saurait mettre en danger la santé des citoyens de Saint-Hyacinthe.

Cependant, les nettoyeurs-buandiers de la région semblent fortement douter de ces opinions rassurantes, eux qui ne peuvent livrer les chemises de la clientèle sans cette teinte caractéristique rougeâtre tirant sur le bourgogne.

Je ne dis pas cela pour "faire peut au monde", mais je tiens à remercier publiquement les bonnes Soeurs de la Charité qui offrent gratuitement un robinet opérant à l'année longue, et dont l'eau pure et saine provient d'une source dite "Les Salines" bien connue des citoyens du milieu.

J.P. Hardy, M.V.
Marieville, Qué.



Centre de Référence et d'Information Familiale
1900, rue Girouard, C.P. 190, Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 7B4

Le CRIF vous informe de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

ÉPARGNEZ DE L'ESSENCE
34.8 MILLES AU GALLON
AVEC LA BOBCAT 1980



ON ÉCONOMISE À COUP SÛR!

L'AMI JÉRÔME
vous en donne toujours plus pour votre argent!

Chez Jérôme, le service c'est vrai...
MERCURY LINCOLN
AUTOMOBILE JÉRÔME (1977) Inc.
7780, Des Cascades est, Saint-Hyacinthe Tél.: 773-6647

FERNAND MARCHE GRAVELINE INC
MARQUE rouge ou bleu
Boeuf de Choix
MARCHÉ CENTRE ST-HYACINTHE
774-4622


Boeuf haut côté
$1.59 lb


Boeuf en cube, maigre $2.59 lb

Jambon dans la fesse
désossé Acton
$1.69 lb





PIZZA
Charcuterie Maskoutaine
$1.85 ch.

STEAK HACHÉ MAIGRE
$2.39 lb
10 lb et plus
$2.29 lb



Oeufs A-Gros
$1.09 douz


BOEUF HACHÉ
$1.89 lb
10 lb et plus $1.79 lb


Saucisses
$1.49 lb
3 lb $3.99


Frankfurter
$1.29 lb
ou 3 lb $3.59

PRIX SPÉCIAUX POUR VIANDE AU CONGÉLATEUR
LIVRAISON GRATUITE
Spéciaux valides du 19 au 2 avril 1980

LE 21ième RADIOTHON RICHELIEU
VENDREDI 21 MARS
À COMPTER DE 6H. SUR LES ONDES DE C.K.B.S.
ET DIFFUSÉ EN COULEUR AU CANAL 4 DU CABLE COMMUNAUTAIRE
LE TOUT SE DÉROULERA DANS LE GYMNASE DE L'ÉCOLE LAFONTAINE, 350 RUE SAINTE-MARIE
Pour vos dons tél. à 773-1016 (entrée par la rue Concorde)
IL Y AURA UN PROGRAMME D'ARTISTES LOCAUX POUR VOUS DIVERTIR,
PROFITEZ-EN POUR VENIR LES APPLAUDIR ET POUR FAIRE VOS DONS
RICHELIEU

finance EN BREF

Gamma Romont Inc.:

Une industrie de pointe dans le domaine de l'avionnerie

par Pierre BORNAIS

Bien peu de personnes dans la région maskoutaine savent que certains joints en acier inoxydable utilisés dans le système d'ouverture des grandes portes du complexe hydro-électrique de la Baie James ont été fabriqués à Saint-Hyacinthe.

Et encore moins nombreux, si possible, sont ceux qui imaginent qu'une entreprise installée depuis quelques années dans le parc industriel de Saint-Hyacinthe travaille principalement dans le domaine de pointe de l'aérospatial, fabriquant des pièces de grandes précisions utilisées dans des moteurs d'avion et des ailes de transporteurs commerciaux.

C'est un peu toutes ces révélations qu'avait à faire M. P.U. Occleppio, président de la compagnie Gamma Romont Inc., aux membres du Club d'administration industrielle de Saint-Hyacinthe, à l'occasion d'une rencontre régulière de l'organisme.

Une tradition familiale:

M. Occleppo, qui a émigré de son Italie natale pour venir implanter son usine à Saint-Hyacinthe, a apporté dans ses bagages une authentique tradition familiale dans la fabrication de pièces usinées de grande précision.

En Italie, il s'agit d'une affaire de famille amorcée il y a plus de 50 ans où le père du président de Gamma Romont fabriquait des soupapes pour avions de chasse... soupapes actuellement utilisées par Gilles Villeneuve et sa Ferrari.

Le domaine ne constituait pas une nouveauté pour la famille Occleppio et en s'attaquant au marché nord-américain en pleine expansion, le président de l'entreprise n'agissait pas à la légère.

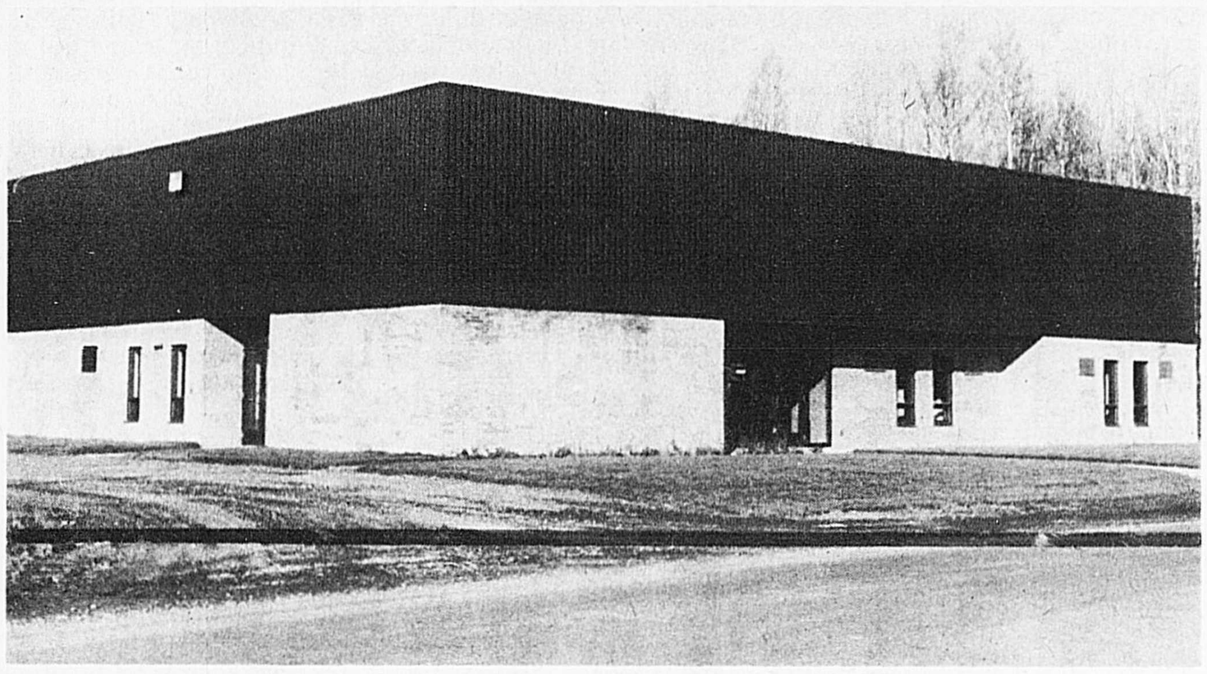
Comme il le disait lui-même, "pour avoir du succès dans ce secteur, il est important d'avoir les moyens financiers; il est important d'avoir les équipements; mais il est bien plus important d'avoir l'expérience puisqu'un millième de millimètre, c'est toujours un millième de millimètre mais dans un moteur d'avion, c'est un peu plus petit..."

À Saint-Hyacinthe:

Une fois la décision prise de s'implanter en Amérique, pourquoi avoir choisi Saint-Hyacinthe?

Pour M. Occleppo, les raisons sont aussi sérieuses que nombreuses.

Le parc industriel de Saint-Hyacinthe représentait la solution optimale à cause de sa proximité avec Montréal (sources d'approvisionnement), avec Longueuil (et la compagnie Pratt et Whitney qui était un client potentiel et, en fait, l'est devenu), avec une possibilité de main-d'oeuvre spécialisée plus stable en rapatriant en quelque sorte des techniciens de la région oeuvrant déjà à l'extérieur etc. Mais il y a aussi la collaboration du service de développement industriel de la ville et des autorités municipales pour qui il ne tarit pas d'éloges.



L'usine de Saint-Hyacinthe

Une usine de pointe:

Si la construction dans le parc industriel reste modeste (environ 11,000 pieds carrés), elle tranche sur toutes les autres par la qualité et la complexité de l'équipement qui y est installé. Dans le domaine, les techniques les plus modernes sont utilisées et depuis le 6 août 1979, la production est en marche. Il aura fallu presqu'un an (363 jours) après l'arrivée de M. Occleppio pour que celle-ci démarre.

Au chapitre de la création d'emplois, il y a à l'heure présente 18 personnes qui travaillent chez Gamma Romont et l'investissement a été porté à plus de $2 millions avec l'achat de nouvelles machines pour répondre à la demande. Et très bientôt, il faudra prendre des décisions qui pourraient doubler l'implantation maskoutaine... si la spécialisation de la main-d'oeuvre en cours et les capacités des structures le permettent car le marché est là.

Sous la direction d'un ingénieur italien arrivé avec le président, le personnel donne toute satisfaction selon M. Occleppo puisque chacun est conscient de l'importance du travail accompli.

La production:

Les équipements de production comportent des tours et des fraiseuses, aussi bien conventionnelles que numériques (c'est-à-dire travaillant à partir de données précises sur informatique).

Et la tolérance métrique des pièces est de l'ordre de 1 micron (4 cent-millièmes de pouce) sur un rayon de conicité.

Les machines à contrôle numérique permettent la réalisation de pièces à partir de données enregistrées sur une bande qui peut être conservée et être utilisée à nouveau sans aucune variante à différentes périodes dans le temps. Cette spécification est d'autant plus importante que les pièces produites sont parfois peu nombreuses mais que, suivant la construction d'avion qui varie très peu au cours des ans, l'entreprise peut répéter au besoin. Et cela, non seulement avec la même précision, mais avoir besoin de faire de nouvelles études ou ajustements. Enfin, ce système très dispendieux permet de réduire la durée du temps dans la production.

Les principaux clients de l'entreprise sont aujourd'hui Pratt et Whitney et McDonnell Douglas (Toronto) alors que 20% de la production est destiné à des compagnies qui font de la mécanique de précision dans les secteurs les plus variés.

Gamma Romont Inc., une industrie de pointe promise à un brillant avenir et qui constitue pour Saint-Hyacinthe une acquisition précieuse dans la technologie de pointe tellement recherchée aujourd'hui.



La photo présente M. P.U. Occleppo, président de Gamma Romont Inc., en compagnie de l'exministre responsable du développement économique régional (MEER) à Ottawa, M. Marcel Lessard. La photo fut prise à l'occasion d'une visite au siège social de la compagnie, en Italie.

LA CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DU QUÉBEC INC.
Élection



Président

Monsieur Odilon Deschênes, de Saguenay Automobiles Inc., de Jonquière, a été élu Président de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles du Québec Inc.

Il succède à Monsieur Jean-Guy Thibault, de Thibault Chevrolet-Oldsmobile Ltée, de Rouyn.

Les concessionnaires suivants ont été élus au Comité Exécutif de la Corporation: M. Jean-Paul Lambert, Yamaska Automobile (1968) Inc., de St-Hyacinthe; M. Jean-Guy Bégin, Lévis Auto (1971) Ltée, de Lévis; M. Alex Riccio, Chomedey Ford Ventes Ltée, de Laval; M. Laurent Martin, Deluxe Automobile Ltée, de Sherbrooke.

RAPPORTS D'IMPÔTS
• particulier • propriétaire
• commerçant
— SERVICES —
tenue de livres, états financiers, etc., petites et moyennes entreprises.
GINETTE LÉPINE
Sainte-Rosalie
Inf. 799-4796

Richard Jean, c.a.
comptable agréé
2285 rue Girouard, Saint-Hyacinthe
tél. 774-0722

PIERRE GRENON, c.a.
comptable agréé
3985, boul. Laurier, Saint-Hyacinthe
tél. 773-9284

Avis de déménagement
Leduc & Michon Inc.
André Michon, prés.
Assurances: auto-vie-feu-vol-fermes
À compter du 31 mars, notre bureau sera situé au 710, boul. Casavant (deuxième étage de Place Casavant) à Saint-Hyacinthe. Dans le but de mieux vous servir, nous ouvrirons de 9 heures à 18 heures, du lundi au vendredi et le jeudi soir jusqu'à 20 heures.
Tél.: 774-4131 et 773-2272

NOUVEAU
IMPÔT À DOMICILE
Centre d'impôt des particuliers (C.I.P.)
• Crédit d'impôt fonciers(Québec)
• Crédit d'impôt par enfants (Ottawa)
• TP6, annexe 15, etc.
Cela vous embête? Consultez nos experts.
Nous irons cueillir vos documents chez-vous et nous livrerons vos rapports complétés dans les plus brefs délais
• Particulier (rapports simples) **$10**
• Autres à être déterminer
tél. 774-1242 ou 773-0930
entre 9 heures a.m. et 20 heures
NOUVEAU

Ministère de la Justice
Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec

AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
LAPLANTE, Léonard (rétrocession)	293, Saint-Simon Saint-Hyacinthe	1 épicerie
DUBREUIL, Roland (suite à une vente)	416, Saint-Simon Saint-Hyacinthe	1 bar avec danse
KIROUAC, Maurice	145, Principale Saint-Dominique	Demande additionnelle Réceptions/Autorisation de spectacles dans Bar avec danse

AFIN D'ÊTRE VALIDE, TOUTE OBJECTION À CES DEMANDES DOIT ÊTRE FAITE PAR ÉCRIT, DÛMENT MOTIVÉE ET ASSERMENTÉE DANS LES 15 JOURS DU PRÉSENT AVIS AU

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1, rue Notre-Dame est, bureau 9,200, Montréal, Québec H2Y 1B6

"Programme d'emploi d'été pour les jeunes"

La date limite, pour présenter un projet dans le cadre du programme d'emploi d'été pour les jeunes, a été fixée cette année au 28 mars. Lancé par la direction générale du développement de l'emploi, ce programme vise à créer pour les étudiants des emplois grâce auxquels ils pourront accroître leur compétence tout en participant à des activités de valeur utile pour la collectivité.

Les projets doivent créer des emplois assortis aux perspectives de carrière des étudiants afin de faciliter leur accès éventuel au marché du travail. Toutes associations, corporations et organisations reconnues et sans but lucratif peuvent parrainer la réalisation de projet.

Pour être admissible, un projet doit créer au moins trois emplois d'une durée minimum de six semaines, ne pas excéder une contribution de $50,000, être de caractère non lucratif et la durée du projet ne doit pas excéder 18 semaines entre le 5 mai et le 5 septembre.

Les formulaires de demande sont présentement disponibles à tous les centres d'emploi du Canada où un représentant pourra répondre aux questions concernant le programme. De plus, un agent de projets a été assigné à chacun des districts et pourra apporter une aide technique aux auteurs de demandes.

Pour la région de Saint-Hyacinthe, on peut rejoindre Pauline Martin ou Denis Massie à 773-7481. De plus, l'agent de projet sera présent au CEC le mardi 25 mars durant l'avant-midi.

Comptables agréés
VERRIER
RICHARD
HÉBERT
BÉLIVEAU
PAQUIN
& ASSOCIÉS
2085, rue Girouard
Saint-Hyacinthe
(514) 773-5366
Drummondville
Acton Vale
Ville de Bécancour

VOS DÉCLARATIONS D'IMPÔT, ON EST PRÊT À LES DÉFENDRE!



Si votre déclaration d'impôt préparée par H&R Block fait l'objet de contestations, nous nous engageons à vous représenter auprès du bureau de l'impôt et cela, sans frais, peu importe le temps de l'année.
Nous sommes familiers avec toutes les lois de l'impôt. Nous vérifions deux fois votre déclaration avant que vous ne la signiez.
Voyez-vous, chez H&R Block, nous jugeons important de vous servir jusqu'au bout!
Pour être vraiment sûr!
H&R BLOCK
LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.
POUR VOTRE IMPÔT
OUVERT LE SOIR
RENDEZ-VOUS DISPONIBLE
Sur semaine: 9hrs à 9hrs
et samedi de 9hrs à 5hrs
2605 DESSAULLES,
(près du Boulevard Choquette)
773-4711

FORD VOUS DONNE
$300.00



À l'achat d'une Fairmont 80
Chez nous, c'est moin$ cher.
yamaska automobile inc
2000 boul. Casavant St-Hyacinthe

finance
EN BREF

Seule une productivité améliorée pourra sauver toute l'économie

(M. Yves Mailhot)

par Pierre BORNAIS

Une technologie adaptée et une analyse adéquate du facteur humain, voilà deux des éléments de base d'une productivité améliorée, laquelle est la seule capable de mettre en échec l'inflation et de garantir que les conditions de vie de la société nord-américaine ne connaîtront pas une détérioration rapide et irréversible.

C'est en résumé le message livré par M. Yves Mailhot, directeur général de Pavages Maska et membre de l'Institut québécois de productivité, au Club d'administration industrielle, réuni le 11 mars, à Saint-Hyacinthe.

Une perte de vitesse:

Soulignant à quel point le phénomène s'est accéléré depuis quelques années, M. Mailhot a attiré l'attention des personnes présentes sur le danger que représentait pour tous la poursuite du phénomène de l'inflation accélérée par une baisse constante de la productivité.

Se référant à ce qui se passe aux États-Unis, et qui constitue pour lui un excellent baromètre pour estimer la situation canadienne, le conférencier a mis en lumière le fait que les années '80 seraient déterminées par la capacité de répondre à la lutte contre ce phénomène en utilisant les remèdes appropriés.

Insistant sur l'influence néfaste que pouvait avoir l'inflation et la non-productivité sur les hommes d'affaires et les citoyens (dont ils font aussi partie), il a plaidé en quelque sorte pour une compréhension rapide et globale du phénomène de la productivité et son anti-thèse, la non-productivité.

Optant pour une définition pratique de la productivité, il l'a décrite comme étant tout ce qui favorise une baisse des coûts (production, administration, frais fixes etc). Rappelant que la productivité doit être un des objectifs intrinsèques que poursuivent par définition les administrateurs, M. Mailhot a rapprlé qu'il s'agissait d'une lutte constante et sans répit. Mais avec le phénomène de l'inflation, elle deviendra la planche de salut pour ceux qui accepteront, avec dynamisme et vigilance, de l'améliorer en utilisant tous les moyens à leur disposition.

"L'inflation nous contraint pour demeurer en vie, pour garder notre part du marché, pour seulement maintenir nos marges bénéficiaires, à améliorer notre productivité, en d'autres termes, à réduire nos coûts d'opération. En somme, nous sommes de plus en plus obligés de rechercher dans toutes nos actions, dans tous nos gestes de gestionnaires une plus grande efficacité".

La technologie:

Affirmant que l'amélioration de la productivité ne récèle rien de mystérieux, le conférencier a attiré l'attention de ses auditeurs sur deux facteurs, parmi d'autres, susceptibles de produire des résultats. Et le premier a pour nom: la technologie.

Selon lui, la baisse de l'investissement aux États-Unis à ce chapitre depuis 1973 compte pour la moitié dans la hausse de l'inflation. L'équipement veillit et la production s'en ressent immanquablement.

Toutes les entreprises oeuvrant dans la fabrication doivent donc faire l'effort pour pouvoir compter sur une technologie la plus avancée possible. Pour les petits industriels qui ne peuvent investir dans la recherche, il existe des moyens pour se renseigner (revues spécialisées, associations, visites etc.). Une fois l'information acquise sur la technologie disponible, il reste à analyser les coûts requis et les bienfaits qui peuvent découler des achats réalisés. Cela demande de connaître le plus exactement possible le prix de revient des produits mais si l'administrateur accomplit sa tâche comme il doit le faire, c'est une question de calcul et d'évaluation.

Le facteur humain:

Un deuxième facteur important, c'est celui du personnel.

Il faut bien se convaincre qu'une grande partie de la productivité repose entre les mains de ceux qui doivent fabriquer le produit. Et c'est là qu'une analyse pertinente de ce facteur est capitale.

Il n'existe pas de recettes universelles mais les principes de gestion restent les mêmes et doivent être aussi modernes que l'équipement en place.

Il importe d'adapter les solutions aux problèmes spécifiques d'une entreprise et d'innover en fonction de chaque entreprise.

L'industriel ou l'administrateur qui acceptera de s'atteler à la tâche et de trouver des réponses adéquates à ces deux questions importantes trouvera non seulement des réponses pertinentes et adaptées mais il aura une longueur d'avance sur le concurrent qui laisse tout aller.



Une réunion bien remplie au Club d'administration industrielle de Saint-Hyacinthe, le 11 mars à Saint-Hyacinthe. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Occleppo, président de Gamma Romont Inc., qui parla de son industrie; M. François Vallières, président du club et M. Yves Mailhot, conférencier.



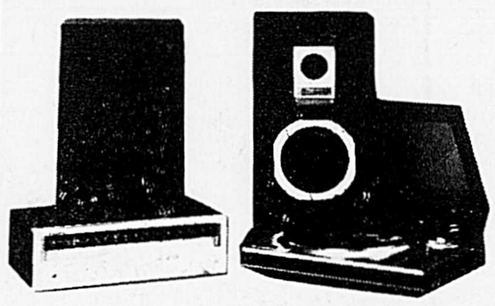
ATLANTIQUE
♫ Y'a pas d'autre nom ♫

GARANTIT ★
ses téléviseurs couleur pendant 4 ans et les éléments de ses chaines stéréo pendant 5 ans. Cette garantie écrite s'applique sur la main-d'oeuvre à compter de la date d'achat.

ÉCHANGE ★
durant la période d'un mois à compter de la date d'achat à l'un de ses magasins, tout élément pouvant améliorer la chaine stéréo.

REMBOURSE ★
si, dans les 30 jours suivant son achat, votre chaine stéréo ou votre téléviseur couleur se vend, dans les mêmes conditions, à un prix moindre ailleurs.

SANYO



66 watts RMS total

GARANTIE 5 ans main-d'oeuvre

CHAÎNE AUDIO COMPLÈTE COMPRENANT:
- Récepteur AM/FM stéréo SANYO modèle 2033 d'une puissance de 33 watts R.M.S. par canal (D.H.T. 0.04%)
- Table tournante SANYO modèle TP-1005 Semi-automatique
- Cellule magnétique incluse
- 2 haut-parleurs HENDRIX modèle MK-40 à 2 voies de 40 watts

TOTAL DES PRIX SUGGÉRÉS des manufacturiers: $779.80

PRIX ATLANTIQUE $669 pour l'ensemble

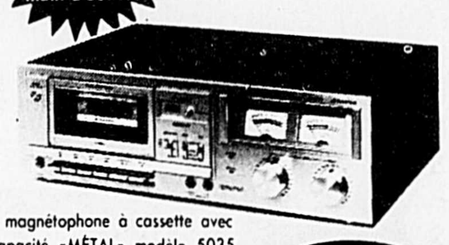
SANYO

MAGNÉTOPHONE À CASSETTE
PRIX ATLANTIQUE $199
• magnétophone à cassette SANYO avec «DOLBY» modèle 5008



GARANTIE 5 ans main-d'oeuvre

• Appareil idéal pour vos débuts à un prix modeste

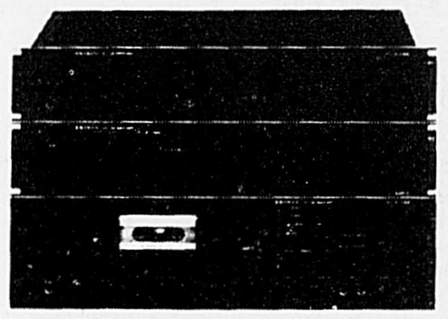


• magnétophone à cassette avec capacité «MÉTAL» modèle 5035

RÉPONSE DE FRÉQUENCE INCROYABLE 30 À 19000 Hz

PRIX ATLANTIQUE $299

SANYO



GARANTIE 5 ans main-d'oeuvre

SÉRIE PLUS
Marque déposée

- Amplificateur stéréo intégré SANYO PLUS, A 35 Puissance de 50 watts r.m.s. par canal avec une D.H.T. de 0.02%. Finition soignée noir mat. Indicateurs de puissance de sortie à diodes luminescents.
- Syntonisateur AM/MF SANYO PLUS, T 35 à quartz syntonisation à affichage numérique, indicateur lumineux pour puissance de signal et qualité de réception.
- Magnétophone à cassette SANYO PLUS, D 62. Indicateurs de niveaux à diodes luminescents. Réponse de fréquence incroyable: 20 à 20 000 Hz. Pleurage et scintillement 0.04%. Systeme programmable AMSS qui choisit et repère automatiquement le début ou la fin de vos sélections preferees.

*POUR NOS POLITIQUES, CONSULTEZ NOS REPRÉSENTANTS.

GALERIES SAINT-HYACINTHE 774-1956

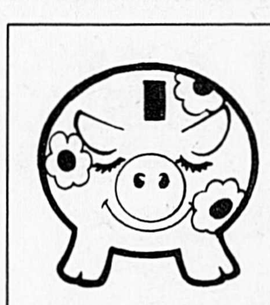
PARTOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

ALMA Carrefour Alma
ALMA Galeries Lac St-Jean
BELOEIL Mail Montenach
BROCKVILLE 1000 Islands Mall
BROSSARD Mail Champlain
CHARLESBOURG Centre commercial Jadis
CHATEAUGUAY Centre régional de Châteauguay
CHICOUTIMI Place du Royaume
CORNWALL Cornwall Square
DORVAL Dorval Garden's Shopping Centre
DRUMMONDVILLE Place Drummond
GRANBY Galeries Granby
*ouverture prochaine
HULL Place du Centre
JOLIETTE Galeries Joliette
JONQUIÈRE Galeries Jonquière
JONQUIÈRE Place Centre-Ville
KINGSTON Frontenac Mall
KINGSTON 133 Princess Street
LACHINE Galeries Lachine
LACHUTE Centre commercial Lachute
LAVALLE Place Newman
LAVAL Carrefour Laval
LAVAL Centre commercial St-Martin
LAVAL Centre d'achats Duvernay
LATUQUE Centre commercial LaTuque
LEVIS Galeries Chagnon
LONGUEUIL Centre d'achats Jacques-Cartier
MONTREAL 6060 est Boul. Métropolitain
MONTREAL Centre d'achats Forest
MONTREAL Galeries d'Anjou
*MONTREAL Galeries Dupuis
MONTREAL Place Alexis-Nihon (niveau du métro)
MONTREAL Place Alexis-Nihon (3e étage)
MONTREAL Place Bourassa
MONTREAL Place Ontario
MONTREAL Place Versailles
MONTREAL Plaza St-Hubert
OTTAWA Merivale Shopping Fair
OTTAWA Sparks Street Mall
POINTE-AUX-TREMBLES Carrefour de la Pointe
POINTE-CLAIRE Centre commercial Fairview
QUEBEC Place Cartier (Mail St-Roch)
REPENTIGNY Place Repentigny
RIMOUSKI Carrefour Rimouski
ROCKFOREST Plaza Rockforest
ROSEMÈRE Galeries des Milles-Iles
ST-BRUNO Promenades St-Bruno
STE-FOY Place Laurier
STE-FOY Place Ste-Foy
ST-HYACINTHE Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN Galeries Richelieu
STE-MARTHE Promenade Deux-Montagnes
SEPT-ILES Mail de Place-de-Ville
SHERBROOKE 180 rue Wellington Nord
SHERBROOKE Galeries les Quatre-Saisons
SOREL 65 rue Georges
TERREBONNE Galeries de Terrebonne
THETFORD MINES Carrefour Frontenac
VAL D'OR Carrefour du Nord
VILLE ST-LAURENT Galeries Normandie
VILLE ST-LAURENT (Place Vertu Audio) Place Vertu

Centre d'image et de Son Atlantique (magasins) Ltée

CARTE ATLANTIQUE • CHARGEX/VISA • MASTER CHARGE

KEF • SANYO • PANASONIC • HITACHI • RCA • QUASAR • MAGNASONIC • TOSHIBA • YAMAHA • KENWOOD • MARANTZ • TECHNICS • TEAC • AKAI • SONY • BOSE • CERWIN VEGA • JBL • JANIS •



ÉCONOMISEZ 50¢

AU COMPTANT $2.00

AU LIEU DE $2.50

LES ANNONCES CLASSÉES 773-6028

samson, bélair & associés
Comptables agréés
SEPT-ÎLES – MATANE – RIMOUSKI – QUÉBEC – TROIS-RIVIÈRES – SHERBROOKE – COATICOOK – SAINT-HYACINTHE – MONTRÉAL – OTTAWA – TORONTO – KITCHENER WATERLOO – CALGARY – VANCOUVER – FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

2200, rue Léon Pratte, Saint-Hyacinthe, Québec
774-4000

• VENTE DE FAILLITE PLUS DE 4 MILLIONS À LIQUIDER

Commençant aujourd'hui mercredi le 19 mars dès 9h. a.m.

VENTE de FAILLITE

Par ordre du syndique André Giroux, c.a. dans les 5 magasins seulement

+ de $4 MILLIONS DE MARCHANDISE À LIQUIDER

La Salle

60%

DE RABAIS

ESCOMPTE DÉDUIT À LA CAISSE SUR PRIX MARQUÉ

EXCLUANT CONCESSION DE LA CHAUSSURE, BIJOUX ET CADEAUX

sur toute la marchandise en magasin

INCLUANT LES RAYONS DE DISQUES

TOUTE VENTE EST FINALE

VENTE DIRIGÉE PAR:
ENCANTEURS CONTINENTAL LTÉE

CHARGEX VISA master charge

JEUDI - VENDREDI DE 9H. A.M. À 9H. P.M. SAMEDI DE 9H. A.M. À 5H. P.M. LUNDI - MARDI - MERCREDI DE 9H. À 6H. P.M.

À CES 5 MAGASINS LASALLE SEULEMENT

DOUVILLE	LONGUEUIL	MONTRÉAL-NORD	ROSEMONT	ST-HUBERT
4435 Sir Wilfrid Laurier	450 Rue St-Jean	5630 Henri-Bourassa est	5680 Rue Iberville	3555 Boul. Tachereau

• VENTE DE FAILLITE PLUS DE 4 MILLIONS À LIQUIDER

"Lauzon de conduite"
774-4123
2775, rue Bourdages nord, SAINT-HYACINTHE

nouvelles RÉGIONALES

Saint-Denis:

Assemblée spéciale de la coopérative

Important. Les membres accompagnés de leurs épouses sont convoqués à une assemblée générale spéciale, vendredi 21 mars, à la salle du Restaurant 1837 pour 20 heures 30.

Ils auront à approuver, modifier ou rejeter un projet de réorganisation de la coopérative. Il y aura aussi formation d'un comité pour la construction.

L'assemblée est d'une importance capitale pour la coopérative et la présence des membres s'avère essentielle et toute absence non signalée sera considérée comme un désintéressement et un vote négatif.

Traverse:

L'hiver tire à sa fin. Soyons prudents avec la traverse sur la rivière. C'est toujours à nos risques et quelques braves se permettent de déplacer les barrières qu'on veut bien mettre pour notre propre sécurité. Ça vaut le détour pour ne pas se mouiller les pneus, le pantalon ou même le menton...

Un succès, le Patinthon:

En effet, près de $2,600 ont été ramassés par nos jeunes du hockey mineur et les filles du ballon-balai. Félicitations aux jeunes qui ont beaucoup travaillé et Grand Merci à tous ceux qui les ont encouragés!

Municipal:

Quelques renseignements utiles pour tous comme pour les nouveaux arrivants. Il est bon de savoir que Saint-Denis-sur-Richelieu est divisé en deux municipalités: Village et Paroisse.

La Corporation municipale du village de Saint-Denis. L'administration est confiée à: MM. Michel Chapdelaine, maire; Rosaire St-Germain, pro-maire; Yves Laganière, Gérard Pétrin, Jérôme Dauphinais, Albert Bousquet, échevins.

La Corporation municipale de la Paroisse de Saint-Denis. L'administration est confiée à: MM Wildor Vigeant, maire; Pierre-Paul Fleurant, promaire; Jacques-Aimé Lajoie, Paul Emile Millette, Wildor Dauphinais, Ovide Leblanc, et Jean-Denis Gervais, échevins.

Les réunions régulières du conseil ont lieu les premiers mois du mois (village), et les premiers mardis du mois (Paroisse), à 20 heures à la Salle de l'Hôtel de Ville, 275 Nelson.

Les employés municipaux et inspecteurs en bâtiments sont Nectaire Angers 787-3018 au Village et O'Neil Perrier 787-3229 dans la Paroisse.

Le contracteur chargé du règlement sur les chiens errants avec qui on doit communiquer directement s'il y a plainte: Agence Canine Saint-Hyacinthe, 220 Boul. Laurier, Douville, 773-2501.

Pour toute information supplémentaire, le secrétaire-trésorier est Me Pierre Pétrin, notaire, Édifice Centre Médical, 620 Chemin des Patriotes, St-Denis, 787-2244. Ouvert du lundi au jeudi incl.: 9 heures 30 à 17 heures, le vendredi de 9 heures 30 à 16 heures.



Concert à Notre-Dame-du-Rosaire

Le choeur Gloria Laus inc. donnera son prochain concert le dimanche 30 mars, à 20 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, rue Girouard, à Saint-Hyacinthe. En cette 9e année d'existence, le choeur exécutera plusieurs pièces religieuses d'auteurs connus, d'époques différentes. Les membres travaillent chaque semaine avec persévérance afin d'atteindre la meilleure exécution possible pour plaire à ses nombreux supporteurs. Ces derniers, d'année en année, apportent leur soutien et permettent ainsi la continuité des activités du choeur. Parmi les pièces au programme, citons Ave Verum de Saint-Saëns, Tantum Ergo de Francis Poulenc, Ave Maria de Cornelius Verdonck, My Lord, what a mourning de William L. Dawson, Au pied de la croix, de W. H. Monk et plusieurs autres. Le choeur sera dirigé par messieurs Alban Durand et Paul Vigeant sera à la console de l'orgue. Les billets sont en vente auprès des membres au prix de $3. Tous les mélomanes de la région sont donc invités à assister au 9e concert annuel du choeur Gloria Laus.

avis de décès

BEAUREGARD (Mme Yvette) - À Miami, le 11 mars, est décédée Mme Yvette Beauregard, née Yvette Berthiaume, à l'âge de 56 ans. Elle laisse ses deux filles: Mlle Lisanne, de Saint-Hyacinthe; Mme Louisette Toulgoat, La Présentation. Lui survivent aussi deux frères et deux soeurs: MM. Fernand, Lachute; Gaston, Saint-Hyacinthe; Mmes Yolande Beauregard, Saint-Bruno; Cécile Dupont, Saint-Hyacinthe. Une messe souvenir sera célébrée à l'intention de la défunte le samedi 22 mars, à 20 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, à Saint-Hyacinthe.

***

BÉRARD (Mme Emile) - À Saint-Hyacinthe, le 11 mars, est décédée Mme Emile Bérard, née Alfréda Leduc, à l'âge de 83 ans. Elle laisse deux fils et une fille: MM. Georges et Jean-Marc, de Saint-Hyacinthe; Mme Jean Ouellet (Gisèle), Saint-Hyacinthe. Lui survivent aussi deux soeurs: Mmes Lindor Trinque (Rosa), Saint-Hyacinthe; Adélard Martin (Eva), Saint-Léonard d'Aston. Les funérailles, sous la direction de la maison UBALD LALIME, de Saint-Hyacinthe, eurent lieu le vendredi 14 mars, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, à Saint-Hyacinthe.

***

BILODEAU (Albert) - À Saint-Hyacinthe, le 9 mars, est décédé M. Albert Bilodeau, à l'âge de 76 ans. Époux en premières noces de Lorenza Beaudoin, il laisse son épouse, née Alice Chicoine ainsi qu'un fils et quatre filles: M. Réjean de Sainte-Rosalie; Mmes Raoul Gauvin (Réjeanne), Roger Beauregard (Gaétane), Saint-Thomas d'Aquin; Jacques Leblanc (Lorraine), Saint-Barnabé; Gérard Giard (Céline), Sainte-Rosalie. Lui survivent aussi deux frères et trois soeurs: MM. Joseph, États-Unis; Paul, Sainte-Rosalie; Mmes Imelda Proulx, États-Unis; Gérard Tanguay (Simone), Sainte-Rosalie; Mlle Thérèse, Rougemont. Les funérailles, sous la direction de la maison RENÉ-J. MONGEAU, de Saint-Hyacinthe, eurent lieu le mardi 11 mars, en l'église paroissiale de Sainte-Rosalie.

***

BRODEUR (Roméo) - À Beloeil, le 11 mars, est décédé M. Roméo Brodeur, à l'âge de 72 ans. Lui survivent deux frères et deux soeurs: MM. Dorio, Saint-Hyacinthe; Liguori, Sherbrooke; Mme Paul Dufresne (Amicie), Saint-Hyacinthe; Mlle Lucie, Saint-Hyacinthe. Les funérailles, sous la direction de la maison RENÉ-J. MONGEAU, de Saint-Hyacinthe, eurent lieu le jeudi 13 mars, en la Cathédrale, à Saint-Hyacinthe.

***

COURTEMANCHE (louis) - À La Présentation, est décédé M. Louis Cortemanche, à l'âge de 90 ans. Outre son épouse, née Marie-Anne Bernard, il laisse un fils et quatre filles: M. Marcel, de Saint-Hyacinthe; Mmes Hilaire Bazinet (Rita), Roger Leblanc (Jeannette), Eugène Leblanc (Thérèse), Hervé Leblanc (Denise), La Présentation. Lui survivent aussi sa soeur: Mme Alcide Lambert (Eva), E.U.A. Les funérailles, sous la direction de la maison UBALD LALIME, de Saint-Hyacinthe, eurent lieu le mardi 18 mars, en l'église paroissiale de La Présentation.

***

FOREST (Mme Edmond) - À Saint-Hyacinthe, le 13 mars, est décédée Mme Edmond Forest, née Valéda Larose, à l'âge de 83 ans. Elle laisse deux fils et cinq filles: MM. Omer et Emile, de Saint-Hyacinthe; Mmes Emerille Caron (Alice), Alfred Paradis (Yvette), Jules Morisseau (Cécile), Saint-Hyacinthe; Gérard Arpin (Lucille), Sainte-Rosalie; Jacques Blais (Thérèse), Saint-Jean. Les funérailles, sous la direction de la maison UBALD LALIME, de Saint-Hyacinthe, eurent lieu le samedi 15 mars, en l'église Sacré-Coeur, à Saint-Hyacinthe.

***

GIRARD (Rodolphe) - À Saint-Hyacinthe, le 11 mars, est décédé M. Rodolphe Girard, à l'âge de 80 ans. Lui survivent son frère et sa soeur: M. Azarie, Saint-Hyacinthe; Mme Henri Couture (Éva), Roxton-Falls. Les funérailles, sous la direction de la maison UBALD LALIME, de Saint-Hyacinthe, eurent lieu le samedi 15 mars, en l'église Notre-Dame-du-très-Saint-Sacrement, à Saint-Hyacinthe.

***

MC DUFF (Dolor) - À Saint-Hyacinthe, le 13 mars, est décédé M. Dolor Mc Duff, à l'âge de 93 ans. Il laisse ses deux filles: Mme Rose Mc Duff-Lafortune, de Saint-Hyacinthe; Mlle Lucille, Saint-Hyacinthe. Les funérailles, sous la direction de la maison RENÉ-J. MONGEAU, de Saint-Hyacinthe, eurent lieu le lundi 17 mars, en l'église Christ-Roi, à Saint-Hyacinthe.

***

MOSELEY (Roland) - À Saint-Hyacinthe, le 13 mars, est décédé M. Roland Moseley, à l'âge de 69 ans. Outre son épouse, née Noëlla Benoît, il laisse trois filles; Mmes Bruno Janssen (Hélène, Michel Viens (Joseline), Danielle Moseley, de Saint-Hyacinthe. Les funérailles, sous la direction de la maison UBALD LALIME, de Saint-Hyacinthe, eurent lieu le samedi 15 mars, en l'église Sacré-Coeur, à Saint-Hyacinthe.

***

PION (Arsène) - À Saint-Dominique, le 13 mars, est décédé M. Arsène Pion, à l'âge de 73 ans. Outre son épouse, née Rose Corbeil, il laisse deux fils et trois filles: MM. Pierre, de Saint-Dominique; Gérard, ville La Salle; Mmes Armand Basbusci (Marguerite), Longueuil; Pierre Picard (Madeleine), Saint-Rock de l'Achigan; Pierre-Paul Blais (Lucie), Saint-Louis de Terrebonne. Lui survivent aussi trois frères et une soeur: MM. Simon et Emile, de Montréal; Alphonse, ville Saint-Laurent; Mme Hector Bonneau (Yvonne) New-Glasgow. Les funérailles, sous la direction de la maison RENÉ-J. MONGEAU, de Saint-Hyacinthe, eurent lieu le samedi 15 mars, en l'église Saint-Joseph, à Saint-Hyacinthe.

***

ROBERT (Paul-Omer) - À Saint-Hyacinthe, le 12 mars, est décédé M. Paul-Omer Robert, à l'âge de 73 ans. Outre son épouse, née Marie-Anna benoît, il laisse son fils: M. Bernard, de Saint-Hyacinthe. Lui survit aussi son frère: M. Lucien, Saint-Hyacinthe. Les funérailles, sous la direction de la maison RENÉ-J. MONGEAU, de Saint-Hyacinthe, eurent lieu le samedi 15 mars, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, à Saint-Hyacinthe.

REMERCIEMENTS

LA famille Guertin remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie, lors du décès de M. Conrad Guertin, survenu le 4 février 80, à l'âge de 72 ans, soit par offrande de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toutes autres façons que ce soit. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

M. Arthur Laperle, Mme Berthe Cabana, Mlle Béatrice Laperle, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie, lors du décès de Mme Onéda Pelletier, survenu le 6 mars 80, à l'âge de 70 ans, soit par offrande de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toutes autres façons que ce soit. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Mme Fernand Cadieux, née Marjolaine Comtois, son fils Michel, Ses Filles Mme Roger Larochelle (Nicole), Mme André Carniel (Carole) ses petits enfants, sa mère Mme Vve Armand Cadieux, sa soeur Mme Gérard Despatis (Lucille)remercie sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie, lors du décès de M. Fernand Cadieux, survenu le 24 février 80, à l'âge de 49 ans et 8 mois soit par offrande de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toutes autres façons que ce soit. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.—

M. Mme Marcel Mc Dermott, M. Mme Réjean Joanisse (Réjeanne) et ses petits enfants, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie, lors du décès de M. Alphonse Mc Dermott, survenu le 3 février 80, à l'âge de 64 ans, soit par offrande de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toutes autres façons que ce soit. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.—

Jean-Guy Côté, prop. Tél. 799-4561 799-4888
JEAN-GUY FLEURISTE
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
131, Boul. Laurier Ste-Rosalie, Qué. (en face de Germain Larivière)
Ouvert 7 jours la semaine

Les Variétés canadiennes aux Galeries Saint-Hyacinthe

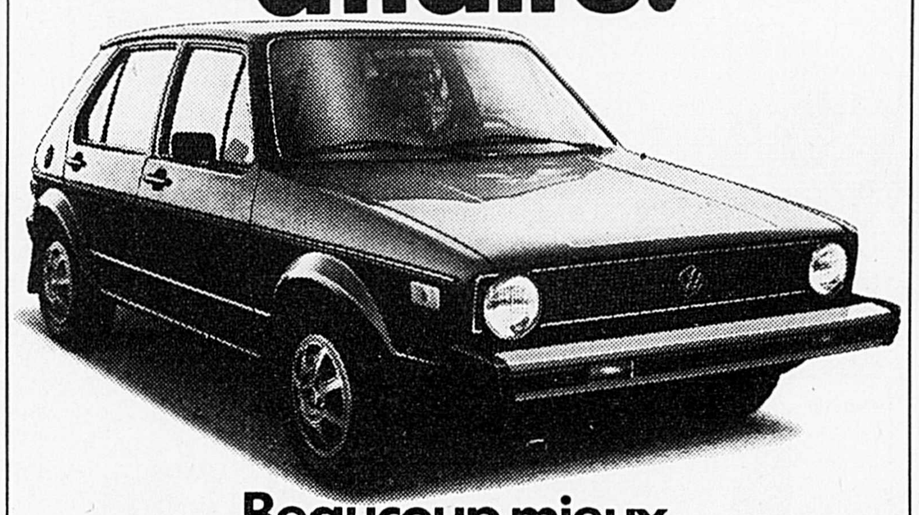
Afin de souligner l'approche de Pâques et de mieux se faire connaître du public maskoutain, le choeur des Variétés Canadiennes de Saint-Hyacinthe interprétera 9 pièces de son répertoire à l'occasion de trois mini-concerts dans le mail du centre d'achat Les Galeries de Saint-Hyacinthe.

Ces concerts gratuits auront lieu le vendredi 21 mars, à 19 heures, 19 heures 45 et 20 heures 30 après quoi le choeur se transportera à l'école Lafontaine où il s'exécutera dans le cadre du Radiothon Richelieu.

On sait que cet ensemble vocal, formé de 40 choristes et de quatre musiciens sous la direction de M. Marcel Scott, célèbre cette année son 35e anniversaire. Le public maskoutain est donc invité à venir les entendre soit aux Galeries, soit à l'école Lafontaine, le vendredi 21 mars.

C'est un rendez-vous!

Une bonne affaire.



Beaucoup mieux pour beaucoup plus longtemp.

Si vous comparez la qualité de voiture que vous obtenez pour votre argent, vous vous rendrez compte que la Rabbit de Volkswagen est une bonne affaire. Pas seulement au moment de l'achat, mais aussi pendant les années où vous la conduirez.

La Rabbit est conçue et construite pour aplanir les cahots sur la route, réduire vos frais d'essence, vous aider par mauvais temps et vous faire redécouvrir le plaisir de conduire.

Passez nous voir bientôt et faites une bonne affaire.

La Rabbit
Ne vous contentez pas de moins.

AUTOMOBILES FM Inc.
Concessionnaire autorisé - Volkswagen - Audi
Vente - Service - Pièces
335 BRUNETTE, SAINT-HYACINTHE TÉL.: 773-9643

VILLE DE SAINT-HYACINTHE

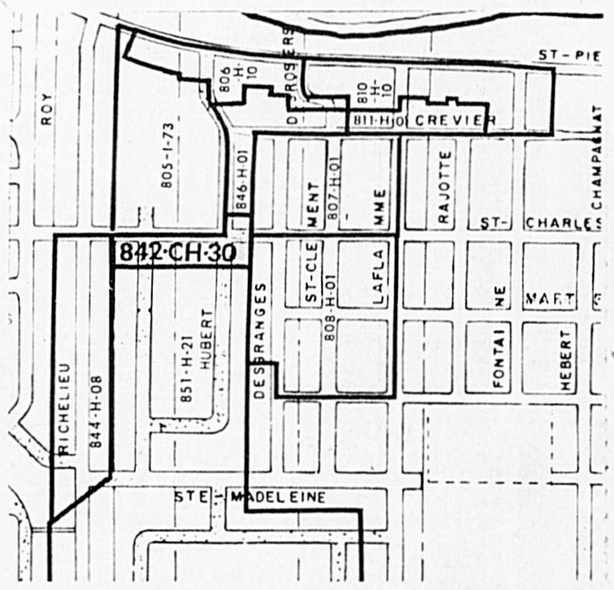
AVIS PUBLIC

Règlement N° 249

Aux propriétaires inscrits, le 27 février 1980, au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette Ville à l'égard d'un immeuble situé dans la zone 842-CH-30;

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de cette ville que lors d'une séance spéciale tenue le 27 février 1980, le conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe a adopté le règlement no 249 intitulé: "Règlement décrétant la création à même une partie de la zone 842-CH-30, de la zone 853-CH-30, l'établissement de certaines dispositions spéciales relatives aux marges de recul arrières et latérales de tout bâtiment érigé dans cette zone, à la construction de galeries pour tout bâtiment érigé dans cette zone, et modifiant à cet effet le règlement numéro 227 de la Ville de Saint-Hyacinthe."

La dite zone 842-CH-30 étant délimitée telle qu'elle apparaît au plan annexé au règlement N° 227, dont extrait est reproduit ci-après, comme suit:



QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 27 février 1980, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe trois de l'article 399, de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement N° 249 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410, de la même loi.

QUE cette demande a lieu selon la procédure prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des cités et villes et aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement en question, auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf (9) heures, à dix-neuf (19) heures, les 25 et 26 mars 1980, au bureau de la Ville, situé au 700 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 249 fasse l'objet d'un scrutin secret, est de quatre (4) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question, sera réputé, approuvé par les personnes habiles à voter.

Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation, par procédure d'enregistrement, sera annoncé le 26 mars 1980, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située au 700 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, à 19 heures 15.

Saint-Hyacinthe, ce dix-neuvième jour du mois de mars, mil neuf cent quatre-vingt.

Le Greffier,
Richard Bousquet.

A la mode d'un nouveau printemps
LA PLAZA MASKOUTAINE
Le coeur du CENTRE VILLE de Saint-Hyacinthe

Épargnez davantage en découpant ces super Aubaines

SERVICE
PHARM - MAXI
SUPER
ESCOMPTES
VINCENT CHARTIER

Succursales:	1312	Centre d'achats
2665, Sainte-Anne tél.: 773-8449 ouvert jusqu'à minuit tous les jours	DES CASCADES. TEL. 773-8447	Les Galeries St-Hyacinthe rue Laframboise, tél.: 773-7415

Nous acceptons les coupons de toutes les pharmacies de la province jusqu'à épuisement de la marchandise

AJAX



Nettoie mieux que tout autre récurant populaire
Format: 16.8 oz au prix de 14 oz
Valeur: $0.69

52¢ AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

SECRET



Antisudorifique, désodorisant ultra-sec en aérosol
Format: 150 ml
Valeur: $2.39

1.47 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

BAND-AID



pansements de plastique Assortiment variés
Format: 100
Valeur: $3.75

2.27 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

Coffee Crispettes



Biscuit de qualités Rowntree
Format: 150 g
Valeur: $1.46

88¢ AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

FANTASTIK



de salle de bain, nettoyant pulvérisable, désinfectant
Format: 500 ml
Valeur: $1.69

1.09 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

CHIFFONS-J



Linge tout usage, résistants, Absorbants, réutilisables
Format: 10 par boîtes

1.09 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

NORMOL



Isotonique, stérile
solution de rinçage pour verres de contact souples
Format: 235 ml
Valeur: $2.98

1.99 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

REVLON FLEX



Boni: 125 ml de shampooing. en prime à l'achat de 350 ml de rivitalisant
Valeur: $2.75

1.66 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

STAYFREE



maxi-serviettes régulières Sans ceinture! Sans épingle! Adhèrent au sous-vêtement
Format: 30 serviettes

2.22 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

RAVE



Permanente douce: donne plus de corps aux cheveux, pas de cheveux crépelés... pas d'odeur, doux... même pour les cheveux teints.
Format: 1 application avec bigoudi
Valeur: $7.99

4.77 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

GILLETTE FOAMY



Régulier
crème à barbe
Format: 300 ml
Valeur: $2.29

1.19 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

TAME



Crème de rinçage revitalisante
Format: 225 ml
Valeur: $2.20

1.33 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

MISS CLAIROL



Shampooing colorant. Le colorant capillaire de toute beauté.
Format: une application
Valeur: $4.70

2.67 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

ULTREX



Shick. Rasoir à tête basculante se nettoie d'un seul coup avec rasoir d'essai
Format: 2 cartouches à lames jumelles
Valeur: $1.99

1.17 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

BON AMI

Mousse active, nettoyeur à vitres
Utiliser en toute confiance
Format: 20 oz, 567 g

1.05 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

MENNEN



Speed stick plus antisudorifique en bâton
Format: 75 g
Valeur: $3.02

1.87 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

Onguent Absorbine



Pour muscles endoloris, sensibles ou fatigués
Ne tâche pas, ne graisse pas
Pour usage externe seulement
Format: 100 g
Valeur: $2.79

1.68 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

PILULES DODDS



Soulagement efficace des douleurs musculaires, maux de dos, douleurs arthritiques et rhumatismales.
Format: 70 pilules
Valeur: $2.69

1.63 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

ADORN



Fixatif coiffeur
Format: 400 ml
Valeur: $3.89

1.99 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

PAMPERS



de jour 11-16 lb
Nouvelle doublure capitonnée
Plus étanche que jamais!
Format: 30 couches jetables

2.44 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX

Vaseline sel de bain



Soins intensifs. Un mélange non graisseux, d'huiles émolientes qui adoucissent la peau sèche ou gercée
Format: 450 g - Valeur: $2.65

1.66 AVEC CE COUPON

Prix en vigueur du 19 mars au 1 avril 1980
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHARTIER PRIX